



MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat
général

BIENVENUE AUX MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Édition 2026

Découvrez les métiers du service public choisirleservicepublic.gouv.fr



Sommaire

Éditorial	4
Présentation des ministères économiques et financiers	7
Organigramme des ministères économiques et financiers	8
Pourquoi rejoindre les ministères économiques et financiers ?	9
Les directions qui recrutent à la sortie de la promotion Paul-Émile Victor	15
Le Secrétariat général	16
La direction générale du Trésor	22
La direction du Budget	28
La direction générale des Finances publiques	34
La direction de la Législation fiscale	40
La direction générale des Entreprises	44
La direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes	52
La direction des Affaires juridiques	58
La direction générale de l'Administration et de la Fonction publique	62
Le Secrétariat général des affaires européennes	68
Quelques autres directions et services des ministères économiques et financiers	75
L'Inspection générale des Finances	76
La direction générale des Douanes et Droits indirects	80
L'Agence des Participations de l'État	81
La direction interministérielle de la Transformation publique	82
Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits financiers clandestins	83
La direction des Achats de l'État	84
L'Agence française Anticorruption	85

Éditorial



Aux ministères économiques et financiers,
agissez pour une économie forte et durable.

Anne Blondy-Touret
Secrétaire générale
des ministères économiques
et financiers

Vous pourrez prochainement, dans le cadre de la procédure de sortie de l'INSP, candidater à des postes offerts au sein des ministères économiques et financiers.

Nous inaugurons cette année une nouvelle procédure. Pour vous comme pour nous, il s'agit d'une première et nous veillons à tout mettre en oeuvre pour qu'elle permette des choix éclairés.

C'est dans cet esprit que nous avons conçu ce livret, pour vous aider à mieux connaître les ministères économiques et financiers (MEF) et les parcours qu'ils proposent aux administrateurs de l'État sortant de l'INSP.

Les ministères économiques et financiers offrent une diversité de métiers exceptionnelle au service de missions structurantes : construire une économie forte et durable, au service des citoyens et des acteurs économiques, sur l'ensemble du territoire ; bâtir le cadre d'une fonction publique innovante tournée vers l'amélioration continue des services publics, plus proches, plus simples et plus efficaces.

L'offre de postes a été construite pour vous faire entrer immédiatement au cœur de l'actualité, des défis que doit relever l'action publique : la maîtrise des comptes publics, les transitions écologique et numérique, le renforcement de la souveraineté industrielle, l'innovation, la place de la France en Europe et dans le monde, la lutte contre la fraude, la présidence française du G7...

Vous le verrez, les ministères économiques et financiers sont composés de directions aux cultures et aux identités fortes. Chaque direction recrutant à la sortie de votre promotion présente dans ce livret ses missions, ses métiers et les postes ouverts. Comme votre parcours au sein des MEF ne s'arrête pas à la procédure de sortie, nous avons choisi de mettre en lumière plusieurs autres services et directions des MEF que certains pourront vouloir rejoindre, plus tard.

La diversité des services et des directions va de pair avec l'unité et la cohésion profonde de Bercy : par-delà l'expertise des métiers et la spécificité des directions, les agents des ministères économiques et financiers sont animés par les mêmes valeurs : l'excellence, la diversité, l'intégrité et l'esprit d'équipe, au service de l'intérêt général.

Nous rejoindre, c'est poser, au sein d'administrations d'excellence, la première pierre du parcours que vous choisirez de construire. Depuis plusieurs années, nous développons les opportunités de mobilité entre directions, pour enrichir encore les carrières au ministère, afin que chacun puisse écrire son histoire au sein d'administrations résolument tournées vers l'extérieur, au contact du tissu économique, présentes à la fois dans nos territoires et à l'international.

Afin de vous accompagner dans votre parcours, les MEF ont engagé, depuis plusieurs années, une politique RH ambitieuse vis-à-vis de leurs cadres. Une offre de services personnalisés complète est mise à votre disposition afin de favoriser votre épanouissement personnel et professionnel.

Pour illustrer cette réalité, la plaquette jointe au dossier employeur contient plusieurs témoignages d'administrateurs de l'État ayant récemment rejoint Bercy à la sortie de leur scolarité. Ces derniers vous exposent en toute transparence les raisons qui les ont poussés à choisir les MEF, les missions qu'ils y exercent et le bilan qu'ils tirent de leur expérience. Ces témoignages sont complétés par plusieurs exemples de parcours et de trajectoires de vos prédécesseurs.

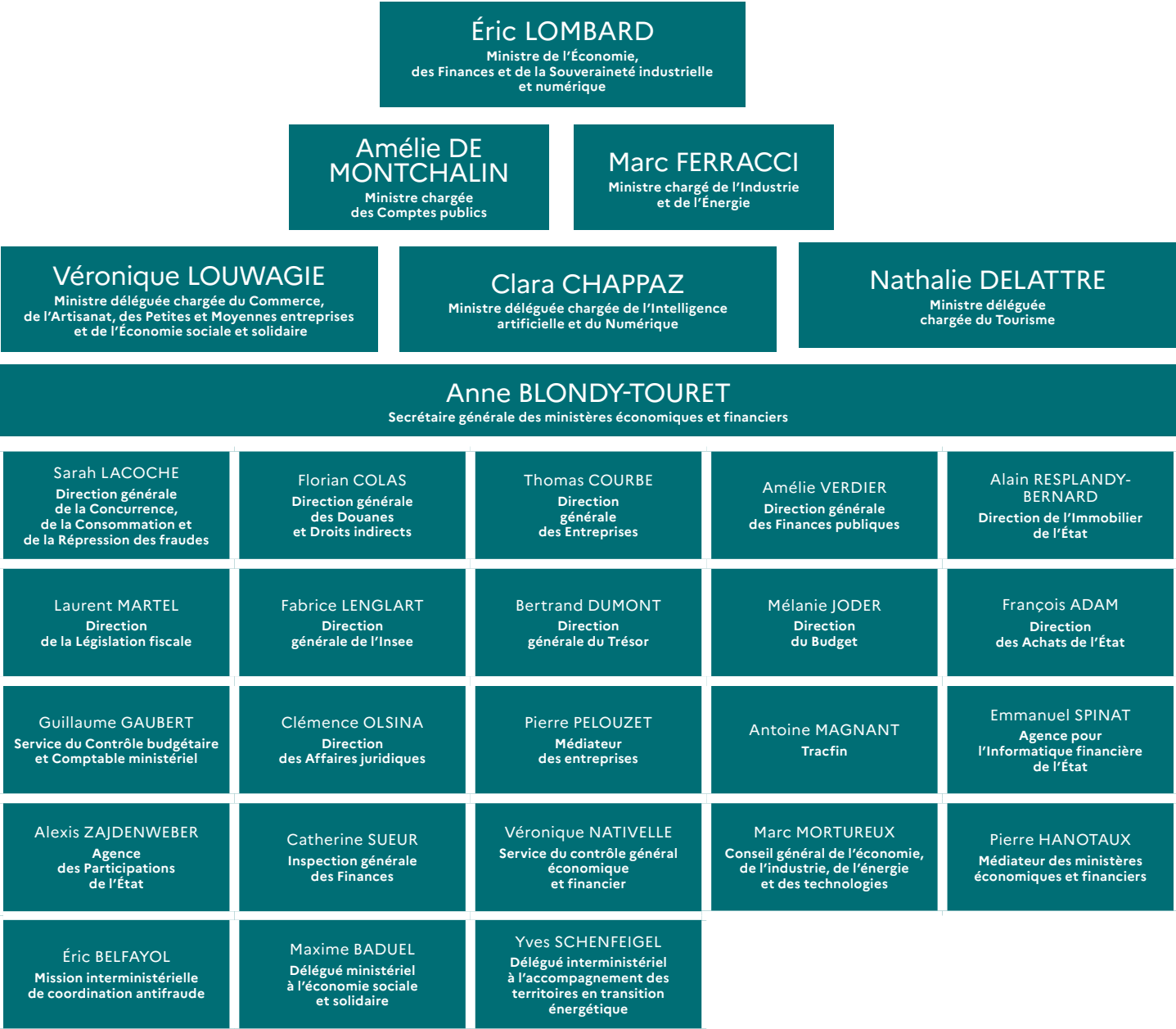
Nous sommes tous impatients de vous retrouver en janvier. Soyez-en convaincus : nous avons besoin de vos talents et de votre enthousiasme !





Présentation des ministères économiques et financiers

Organigramme des ministères économiques et financiers*



Pourquoi rejoindre les ministères économiques et financiers ?

La route de l'INSP s'achève ? Destination Bercy !

1

Pourquoi rejoindre Bercy ?

Rejoindre Bercy, c'est devenir, chaque jour, un acteur de la vie économique et sociale du pays : c'est aider, accompagner et développer les entreprises, c'est élaborer le budget de la France et moderniser la fiscalité, c'est protéger 65 millions de consommateurs. Rejoindre Bercy, c'est aussi devenir un acteur de l'avenir : disposer des outils statistiques qui éclairent le court et le moyen termes, accéder au savoir qui donne le pouvoir d'anticiper, d'éclairer, d'orienter l'industrie et le commerce, d'accélérer l'innovation technologique, de tracer les perspectives du développement durable du pays : c'est agir, pour l'avenir de notre pays.

2

Travailler à Bercy, c'est vivre le service public dans toute sa vigueur et dans toute sa diversité

Cette vocation d'œuvrer au rayonnement de la France, de contribuer à la satisfaction des Français, cette motivation que vous ressentez avec une particulière intensité au moment où votre scolarité s'achève, vous allez pouvoir la vivre au sein d'une des directions de Bercy : DG Trésor, DB, DGFiP, DGE, DGCCRF, DAJ, DGAFP, SG... Chacune d'entre elles ouvre sur une diversité de métiers absolument unique au sein de l'État. De la décarbonation de l'économie aux impôts, des âpres discussions budgétaires à la lutte contre le blanchiment d'argent, du développement du numérique à la protection des consommateurs, songez qu'une bonne partie de l'actualité relève de Bercy. Vous serez chaque jour en charge de ce qui intéresse, motive, impacte les citoyens.

3

Multiplicité des options, variété des carrières, Bercy est un ministère ouvert sur tous les possibles

Votre carrière a vocation à se construire dans un premier temps au sein des ministères économiques et financiers et de nombreuses possibilités de mobilité se présenteront à vous.

Bercy vous offre un accompagnement de qualité à chacun des moments clés de votre carrière

Les ministères économiques et financiers ont engagé depuis plusieurs années une politique RH ambitieuse et ont développé une offre de services personnalisés, complète à destination des administrateurs de l'État, afin de les accompagner au plus près dans la réalisation de leurs objectifs professionnels.

La délégation à l'encadrement supérieur (DES) est directement rattachée à la Secrétaire générale et inscrit son action dans l'interministérialité portée par la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur (DIESE). Elle développe avec les directions d'emploi l'accompagnement des cadres supérieurs des ministères économiques et financiers ainsi qu'une offre de services individualisés qui s'incarne notamment dans l'appui à la mobilité, la détection des viviers de hauts potentiels, la préparation des candidatures aux emplois supérieurs.

Parmi les outils déployés par la DES, on peut citer le dispositif parcours et carrière permettant aux cadres supérieurs de bénéficier d'un bilan tous les 6 ans, le coaching individuel (prendre son poste, développer ses compétences managériales, construire un projet professionnel...), ou collectif (accompagner les équipes et les structures pour bâtir des visions partagées, accompagner des restructurations ou développer la performance collective...), le codéveloppement (développer l'intelligence collective et favoriser l'apprentissage managérial par des échanges entre pairs...).

Le feed-back 360° permet aux cadres supérieurs de mieux appréhender la façon dont ils sont perçus au sein de leur écosystème. Il est l'occasion d'un échange avec un coach favorisant la mise en place d'un plan de développement.

Une offre de formations spécifique est portée par l'IGPDE, à l'instar du programme Bercy+ pour les sous-directeurs et les chefs de service.

Les directrices et directeurs des ministères économiques et financiers vous présentent les missions de leur direction, les enjeux, les perspectives.

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLmcfpCTOnSLZwiSljuoSh6uA-PiTH1KXM7>



Diversité et égalité professionnelle

Les ministères économiques et financiers affichent un engagement résolu en faveur de la diversité et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette volonté s'est concrétisée par l'obtention successive des labels d'Etat « Diversité » en décembre 2010 et « Egalité » en février 2018 délivrés par l'organisme Afnor. Le renouvellement de ces deux labels en juin 2023 pour quatre ans témoigne de la constance des MEF dans cette démarche. Loin d'être un aboutissement, ces certifications constituent un socle concret d'une amélioration continue. Délivrés après un audit rigoureux, ces labels permettent aux organisations de se « challenger » et de progresser sans relâche dans la lutte contre les discriminations.

C'est dans cette dynamique que les MEF ont adopté en mai 2025 leur premier plan triennal ministériel en faveur de la diversité, axé sur quatre priorités : le développement d'une approche intégrée de mesure et de promotion de la diversité, la garantie de l'égalité des chances dans les processus RH, la prévention de toute forme de discrimination et de harcèlement, et l'affirmation du rôle des MEF en matière d'inclusion. Parallèlement, l'engagement pour l'égalité professionnelle se poursuit avec la révision et adoption d'une quatrième édition du plan triennal ministériel. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du précédent en intégrant des thématiques sociétales importantes telles que les violences intra-familiales ou la santé des femmes.

Depuis 2022, les MEF publient annuellement leur index de l'égalité professionnelle dans la fonction publique d'Etat, conformément aux dispositions législatives. Cet indicateur met en lumière les progrès réalisés et les défis à relever. Toujours dans cette perspective d'aller plus loin, les MEF ont été l'une des premières institutions publiques à participer à l'initiative du baromètre #StOpE en 2023, renouvelant leur engagement en 2025. Cette démarche volontaire complète les mesures déjà en place en permettant de quantifier et identifier le sexisme ordinaire grâce à une enquête.

Les ministères sont également engagés depuis de nombreuses années pour promouvoir la diversité et l'égalité des chances en s'appuyant sur des partenariats avec des associations spécialisées (La cordée, Arborus, Proximité...). Cette politique inclusive vise à sensibiliser les jeunes, notamment ceux issus de milieux sociaux modestes, aux opportunités qu'offrent la fonction publique et les métiers du ministère. Ces démarches durables bénéficient du soutien indéfectible de tous les ministres à Bercy. Leur engagement est tourné non seulement vers l'interne, mais aussi vers l'externe et se décline à travers les politiques publiques portées par les MEF.

Bercy Vert

Coordonné par le Secrétariat général, « Bercy Vert » a pour ambition de rendre le fonctionnement et les comportements individuels plus écoresponsables au quotidien. La démarche décline les objectifs de la circulaire services publics écoresponsables de novembre 2023 ainsi que du plan de transformation écologique de l'Etat de mars 2024. Elle doit permettre aux agents et services de l'Etat de mieux se déplacer, mieux se nourrir, mieux gérer les bâtiments ministériels dont notre énergie et notre eau, mieux protéger et valoriser nos écosystèmes et d'être mieux accompagnés et outillés pour cette transformation écologique. Le ministère dispose depuis 2024 d'un plan global de transformation écologique articulé autour de 15 engagements ministériels, comme le développement des achats responsables, celui des mobilités durables ou encore la réduction des consommations énergétiques des bâtiments. Ainsi, des projets novateurs et participatifs sont proposés aux agents de Bercy pour promouvoir l'économie circulaire, le recyclage, les écogestes, les mobilités douces, développer la végétalisation des sites et la transition écologique pour améliorer l'environnement de travail.



La qualité de vie au travail

Le développement de la qualité de vie au travail est une priorité constante des MEF. Dans une société de plus en plus numérique et participative, vous devez pouvoir travailler de manière plus souple et plus transversale, vous devez disposer de lieux et d'outils qui favorisent la créativité de vos collaborateurs, de vos interlocuteurs, comme la vôtre ! Bercy offre la possibilité au plus grand nombre d'agents de recourir au télétravail et a repensé ses modes de fonctionnement et ses espaces.

Et au-delà :

L'action sociale des MEF peut vous faciliter la vie avec une large palette de prestations pour :

- la protection sociale complémentaire (PSC) : une couverture santé et prévoyance obligatoire (via les opérateurs ALAN et GMF-Vivinter fonction publique) à compter du 1^{er} janvier 2026, avec une couverture améliorée et cofinancée par l'employeur ;
- la restauration : quatre restaurants collectifs sur le site de Bercy, une cafétéria avec une offre de restauration rapide et des solutions à emporter ;
- la parentalité : la possibilité de bénéficier de places en crèche, à proximité du travail ou du domicile, des chèques emploi-service universels (CESU) pour financer la garde ou le soutien scolaire, des chèques sport pour les adolescents, des colonies de vacances haut de gamme en France dès 4 ans et à l'étranger à partir de 12 ans ;
- les vacances et les loisirs : une offre élargie de résidences de vacances (résidences EPAF et prestataires de type Odalys, Pierre et Vacances, Belambra...), des activités sportives et culturelles à prix réduit, l'accès à un bouquet de films et de musiques en ligne.

À retrouver sur : [Accueil - Action Sociale](#)









Les directions qui recrutent à la sortie de la promotion Paul-Émile Victor



Le Secrétariat général



Anne Blondy-Touret
Secrétaire générale des ministères
économiques et financiers

Le mot de la secrétaire générale

Le Secrétariat général des MEF est à la fois une administration de pilotage stratégique et d'aide à la décision du ministre (en matière de budget et d'achats, de transformation, de ressources humaines, de dialogue social, de communication, réformes ministérielles, d'immobilier, de numérique, de sécurité) et une administration de gestion garante du bon fonctionnement des fonctions support ministérielles. Il est le relais des grandes politiques transversales de l'État, l'interlocuteur du Secrétariat général du Gouvernement et du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale pour la gestion de crise.

Pour ne citer que quelques grands projets: coordination de la refondation de l'action publique pour les MEF de l'État, mise en œuvre de la réforme de la protection sociale des agents du ministère, du plan de transformation écologique de l'État, définition d'une stratégie de déploiement de l'intelligence artificielle. Toutes les compétences sont également mobilisées pour adapter la stratégie immobilière aux nouvelles organisations du travail, dont le télétravail, accélérer la démarche achats responsables, promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'inclusion, répondre aux enjeux de cybersécurité et de protection des données.

Enfin, le Secrétariat général contribue à la définition et l'exécution des budgets des directions du ministère, avec une double responsabilité: en tant que responsable de la fonction financière ministérielle mais aussi, pour certains programmes budgétaires, comme responsable de programme. Il est en relation constante avec ces directions, la direction du Budget ainsi qu'avec le cabinet du ministre, auquel il propose les arbitrages relatifs aux emplois et aux crédits. Il coordonne l'élaboration des réponses aux questions parlementaires, prépare les pièces nécessaires aux débats parlementaires, et est systématiquement présent au Parlement aux côtés des ministres.

L'ensemble des agents du Secrétariat général partage un socle de valeurs dont nous sommes fiers: professionnalisme, sens du service, agilité, confiance.

Vous trouverez au Secrétariat général une grande variété de métiers, conjuguant dimension managériale et expertise forte et offrant, à un administrateur de l'État les clés pour comprendre les enjeux opérationnels du pilotage et de la transformation de l'administration.

Vous aurez l'opportunité de développer des parcours professionnels riches, opérationnels et formateurs, en interaction étroite avec l'ensemble des directions du ministère, mais également à l'interministériel.

Au sein du Secrétariat général, vous serez actrice/acteur d'une administration qui se positionne comme « partenaire de confiance » et fédère tous les agents.

Nous rejoindre sera un atout dans votre parcours professionnel et pour la suite de votre carrière.

Présentation des missions

À Bercy, la fonction de secrétaire général a été créée en 2000 et a connu depuis d'importantes évolutions.

Aujourd'hui, les missions du SG découlent du décret n° 2014-834 du 24 juillet 2014 relatif aux attributions confiées aux SG des ministères.

Le SG assure 5 missions principales et voit parallèlement son rôle de relais des politiques interministérielles et de gestion de crise croître :

- **Assurer le bon fonctionnement du ministère et de l'administration centrale :** le SG pilote les fonctions supports transversales ministérielles et opère directement celles-ci pour l'administration centrale (fonction financière et achat, ressources humaines, immobilier, formation...);
- **Renforcer la performance collective en :**
 - accompagnant les cabinets et les directions dans la maîtrise de la dépense publique. Le respect des cibles de finances publiques nécessite un accompagnement constant des directions dans le pilotage de la gestion comme dans l'aide à l'identification des réformes structurelles à mener. Le SG est également force de proposition auprès des cabinets concernant les arbitrages à conduire;
 - mettant en œuvre la transformation numérique et le déploiement de l'intelligence artificielle avec la mise en place d'une task force pour développer la stratégie ministérielle;
 - promouvant une culture de l'innovation;
 - poursuivant l'ambition écologique des MEF en assurant notamment l'intégration de la transition écologique dans les politiques publiques portées par le ministère;
 - pilotant les engagements sociétaux des MEF avec des objectifs ambitieux en termes d'égalité, de diversité et d'inclusion.
- **Relayer les politiques interministérielles et contribuer à leur définition :** le SG contribue à la définition des politiques interministérielles et en assure la déclinaison.
- **Faire vivre un dialogue social de qualité :** le SG veille à un dialogue social constructif étendu aux enjeux de transformation.
- **Assurer la résilience du ministère** avec le pilotage de la prévention et de la gestion des risques, et, plus globalement, le développement d'une culture de la maîtrise des risques.

Dans une démarche d'amélioration continue du SG, des travaux ont été menés avec les agents du Secrétariat général et les directions partenaires pour fixer un nouveau cap à l'horizon 2027. La nouvelle feuille de route du SG repose sur trois axes : un fonctionnement plus simple et plus efficace favorisant une culture de la solution et les méthodes de gestion de projets ; un collectif de travail plus transverse permettant une prise de décision au bon niveau ; un environnement professionnel plus moderne avec un environnement numérique performant et sécurisé et une mise en oeuvre éclairée de l'intelligence artificielle.

2 343
agents

13 892
agents gérés
par le SRH

Plus de
100
offres
de services
à destination
des directions
partenaires

Organisation

Le SG comprend 5 services: le Service des Achats et des Finances (SAFI), le Service des Ressources humaines (SRH), le Service de la Communication (Sircom), le Service de l'Immobilier et de l'Environnement professionnel (SIEP) et le Service du Numérique (SNUM).

Il comprend également une délégation à l'encadrement supérieur (DES), un service dédié aux fonctions de défense et de sécurité (SHFDS), un opérateur ministériel de formation (IGPDE) et des structures légères de pilotage en matière de modernisation, d'innovation, de SI et d'encadrement supérieur tels que la Délégation Synthèse Coordination et Innovation (DSCI).

Les administrateurs de l'État au Secrétariat général

Au 1^{er} janvier 2025, 49 administrateurs de l'État rattachés en gestion à Bercy étaient affectés au SG, dont 13 administrateurs du 1^{er} grade, 28 administrateurs du 2^e grade, 7 administrateurs du grade transitoire et un administrateur du 3^e grade.

Ils occupent en majorité des fonctions de chef(fe) de bureau ou assimilé(e) (19) mais aussi des emplois de direction (15), des fonctions d'adjoint(e) de sous-directeur (4) ou de chargé(e) de mission (11).

Les métiers proposés

L'une des caractéristiques du SG est la diversité de ses métiers qui couvrent tous les domaines de la gestion budgétaire et financière, la maîtrise des risques, la gestion des ressources humaines, l'immobilier, le dialogue social, le numérique ou encore les métiers de la communication. Dans ces différents domaines, un administrateur de l'État peut être appelé à exercer des fonctions de:

- synthèse, conception de politiques et animation des directions;
- coordination en mode projet;
- gestion.

La dimension managériale est très présente, coexistant avec la dimension expertise. Le rôle transversal du SG offre une vision large du ministère et exercer au sein du SG vous permettra d'acquérir des compétences aisément valorisables dans le cadre d'un parcours professionnel, au sein même du SG et au sein d'un large écosystème, y compris interministériel.

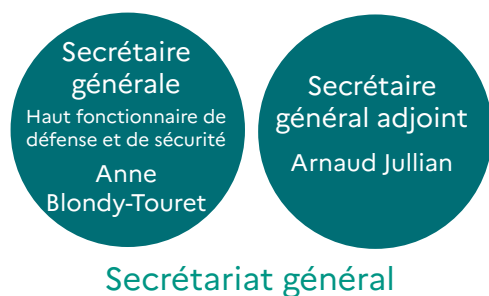
➔ Pour en savoir plus

[ra-sg-2024.pdf](#)

[site internet Economie.gouv / Secrétariat général](#)

[compte LinkedIn du Secrétariat général](#)

Organigramme du SG*

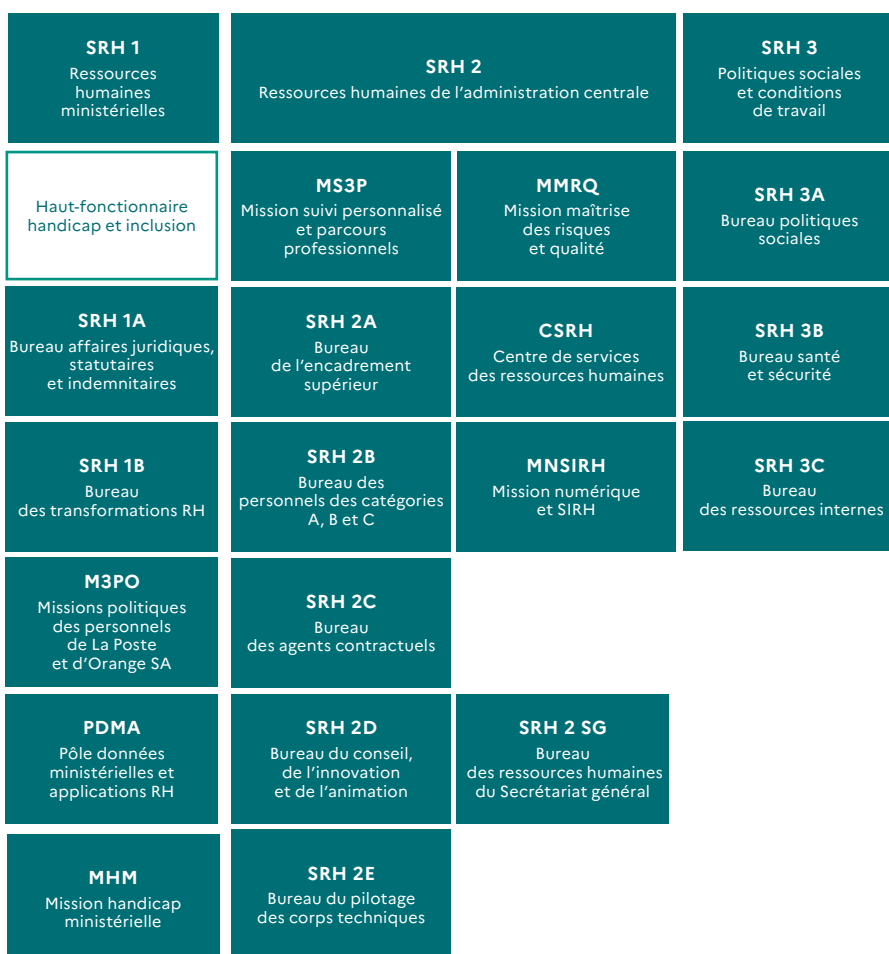


CABINET

- ◆ Directrice de cabinet

SERVICE DU HAUT FONCTIONNAIRE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ (SHFDS)

- ◆ Sécurité des systèmes d'information
- ◆ Planification et gestion de crise
- ◆ Protection du secret
- ◆ Protection économique
- ◆ Activités sensibles et coordination sûreté ministérielle



DÉLÉGATION SYNTHÈSE, COORDINATION, INNOVATION (DSCI)

- ◆ Mission innovation
- ◆ Mission organisation des services
- ◆ Transformation – organisation territoriale de l'État
- ◆ Écoresponsabilité
- ◆ Laboratoire de transformation
- ◆ Cellule de conseil interne

SERVICE DU HAUT FONCTIONNAIRE DE TERMINOLOGIE ET DE LANGUE FRANÇAISE (HFTLF)

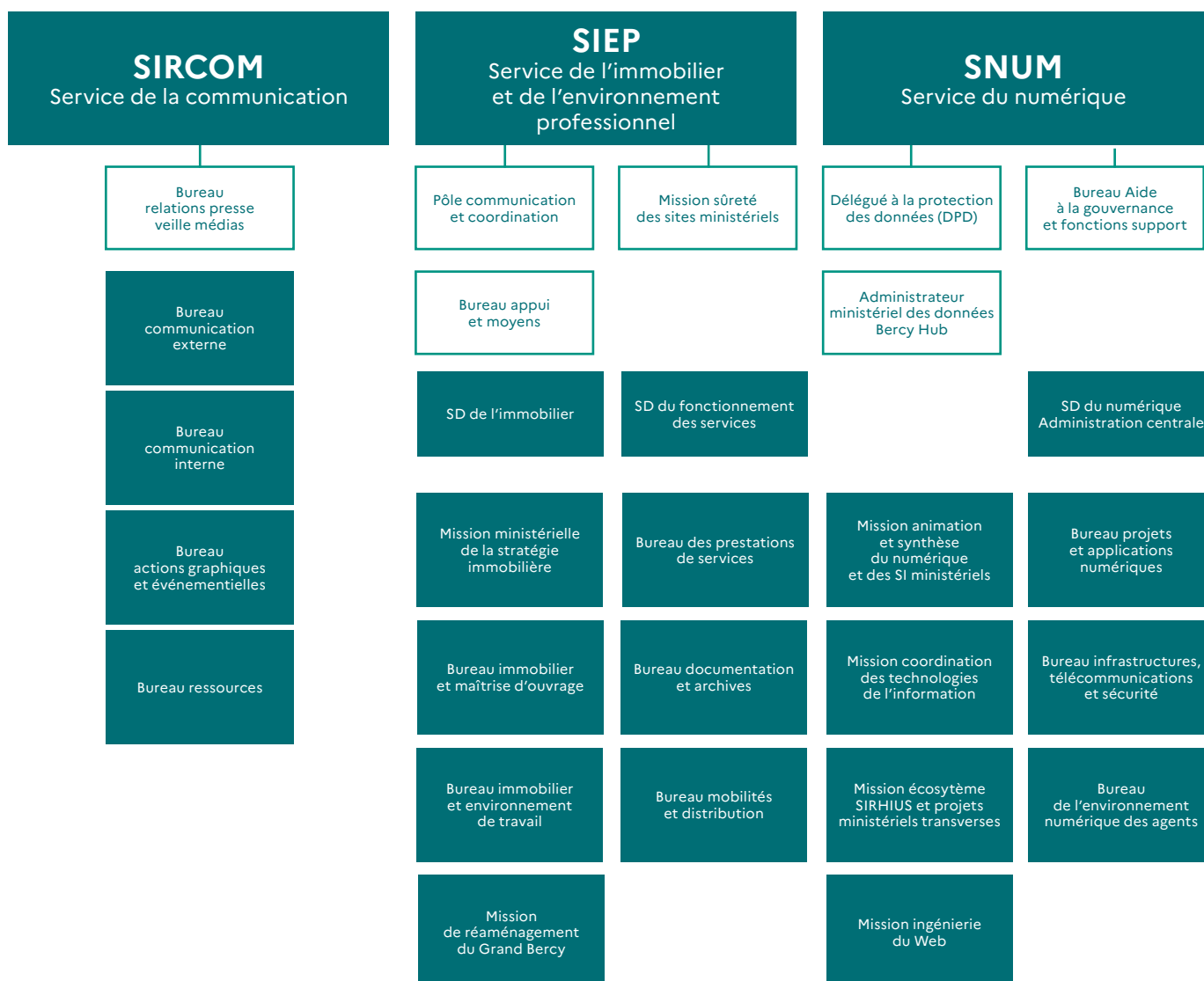
INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (IGPDE)

- ◆ Secrétariat général
- ◆ Études
- ◆ Actions de modernisation
- ◆ Recherche
- ◆ Synthèse, stratégie, communication

MISSION FRANCE RECOUVREMENT (MFR)

DÉLÉGATION À L'ENCADREMENT SUPÉRIEUR (DES)

BUREAU DU DIALOGUE SOCIAL (BDS)



*mis à jour: mars 2025



La direction générale du Trésor



Bertrand Dumont
Directeur général du Trésor

Le mot du directeur général

Rejoindre la direction générale du Trésor, c'est intégrer une administration qui conseille le gouvernement sur un spectre très large de sujets relevant de la politique économique, commerciale et financière, et qui a la charge de sa mise en œuvre opérationnelle. Résolument tournée vers l'international (une petite moitié de nos collaborateurs exerce à l'étranger, au sein des ambassades), elle propose des parcours extrêmement variés, à l'image des missions qui sont les siennes : je vous invite à vous plonger dans nos [publications](#) pour en mesurer la diversité. En pratique, cela va par exemple de l'élaboration de prévisions économiques et de finances publiques aux négociations financières européennes, en passant par l'octroi de financements export à des entreprises se développant à l'étranger, la préparation des G7 et des G20 et le verdissement de l'économie.

Qu'y a-t-il de commun chez nos collaborateurs qui exercent des missions si différentes ? La rigueur et la réactivité bien sûr, mais au-delà de ces qualités attendues de la haute fonction publique, sans doute un intérêt marqué pour les questions économiques et financières, tant nationales, européennes et internationales, une grande curiosité intellectuelle et un esprit d'équipe très fort. Ce sont ces qualités qui permettent de développer les synergies existantes entre les différents sujets que nous traitons et qui favorisent les parcours très diversifiés de nos collaborateurs.

Rejoindre la direction générale du Trésor, c'est être assuré de travailler sur des sujets placés au cœur de l'actualité, avec le sentiment de contribuer de façon concrète à l'élaboration de la politique économique et financière de la France sous l'autorité du Ministre. Pour relever les nombreux défis économiques, la direction générale du Trésor est constamment sur le pont. Elle a par exemple joué un rôle moteur en 2023 dans l'organisation du sommet pour un nouveau pacte financier mondial à Paris, l'élaboration de la loi sur l'industrie verte ou la réforme des règles budgétaires européennes, tout en restant pleinement mobilisée sur les réponses économiques à apporter dans le contexte de la guerre en Ukraine. Je mesure chaque jour l'investissement quotidien des équipes et c'est un grand honneur de piloter l'activité de collaborateurs et collaboratrices aussi engagés et efficaces !

Rejoindre la direction générale du Trésor, c'est enfin intégrer une administration agile, qui sait évoluer pour répondre à des priorités politiques et des défis nouveaux. Notre organisation s'est ainsi récemment adaptée à deux enjeux qui nous occupent fortement, avec la création de deux sous-directions, l'une dédiée aux enjeux de transition environnementale, l'autre aux sanctions et à la lutte contre la criminalité financière.

Engagée dans une démarche de modernisation RH, la direction s'adapte aussi pour mieux répondre aux aspirations de ses collaborateurs : nous avons fait évoluer nos façons de travailler, en matière de télétravail par exemple ou en proposant un meilleur accompagnement des parcours professionnels.

La direction générale du Trésor dispose d'un plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle femmes/hommes et de la parentalité. L'ensemble de la hiérarchie est pleinement mobilisé sur ces sujets de même que sur celui d'une meilleure conciliation des temps de vie.

En rejoignant la direction générale du Trésor, vous aurez l'opportunité d'exercer des métiers très différents, en France comme à l'international, d'assumer très tôt des responsabilités importantes et opérationnelles afin de contribuer pleinement à son action au service d'une économie française innovante et inclusive, pour une croissance durable, dans une Europe plus efficace face aux défis mondiaux.

C'est cette aventure enthousiasmante et source de grande satisfaction que je vous invite à partager !

Présentation des missions

Au service des ministres, la direction générale du Trésor propose et conduit la politique économique aux plans national, européen et international.

Elle suit la conjoncture économique, élabore des prévisions (croissance, compétitivité, emploi...) pour la France et son environnement, élabore et met en œuvre la politique de régulation du secteur financier, fournit analyses et pistes de réforme dans divers domaines (finances publiques, politiques sociales, politiques sectorielles...).

Elle suit les dossiers économiques et financiers européens, ainsi que les questions financières et commerciales multilatérales, délivre une expertise en matière d'aide publique au développement, soutient l'internationalisation des entreprises françaises et développe des liens économiques en bilatéral.

L'agence France Trésor et la mission Fin Infra lui sont rattachées.

Organisation

Bertrand Dumont est à la tête de la direction générale du Trésor depuis le 12 janvier 2024. Claire Cheremetinski est directrice générale adjointe depuis le 1^{er} juillet 2024. Dorothée Rouzet est la cheffe économiste.

La direction compte six principaux services en administration centrale : le service des politiques macroéconomiques et des affaires européennes (SPMAE) ; le service des politiques publiques et des politiques sociales (SSOFIA) ; le service des politiques écologiques et sectorielles (SPES) ; le service du financement de l'économie (SFE) ; le service des affaires multilatérales et du développement (SAMD) ; le service des affaires bilatérales et de l'internationalisation des entreprises et de l'attractivité (SABINE). En outre, le Secrétariat général (SG) est chargé de l'organisation collective et des ressources humaines.

La direction est également présente à l'international, dans plus de 100 pays. Près de la moitié de ses collaborateurs exercent au sein des services économiques en ambassade et dans les représentations françaises auprès des institutions européennes et internationales ainsi que dans les institutions financières internationales.

1 300
collaborateurs

aux profils très variés
(fonctionnaires
de 20 corps différents,
contractuels, emplois
locaux à l'étranger)

189
administrateurs
de l'État

129
implantations
à l'étranger

➤ Pour en savoir plus

[Qui sommes-nous ?](#)

Les administrateurs de l'État à la DG Trésor

La direction générale du Trésor compte près de 200 administrateurs de l'État dont une centaine en fonction dans le réseau international. Ils représentent près d'un tiers des cadres supérieurs en administration centrale et la quasi-totalité des cadres supérieurs dans le réseau international.

Un administrateur de l'État qui débute sa carrière à la direction commence par un poste d'adjoint à un chef de bureau. Les conditions d'exercice de ces fonctions offrent une très large autonomie et une forte responsabilisation. Les parcours professionnels des administrateurs de l'État sont régis par plusieurs principes: la mobilité est encouragée dans des secteurs variés, en particulier dans le réseau international mais aussi sur des postes d'END, dans d'autres administrations, chez des opérateurs ou encore dans le secteur privé; en outre, les collaborateurs de la direction sont encouragés à exercer, au cours de leur carrière au sein de la direction, des fonctions de nature différente.

Les administrateurs de l'État constituent un atout précieux pour la direction générale du Trésor dont la richesse repose sur la pluridisciplinarité des équipes, qui mixent des profils généralistes et techniques, capables de s'adapter et de réagir rapidement aux échéances ministérielles et aux impératifs de l'actualité économique.

Les métiers proposés

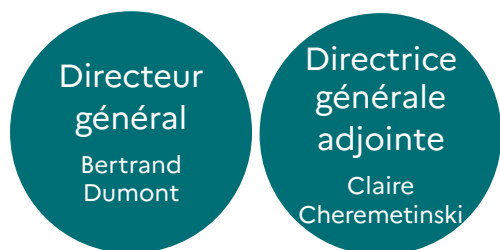
La variété des expériences constitue la marque de fabrique de la direction générale du Trésor, de même que l'opportunité d'exercer des missions passionnantes en prise directe avec l'actualité économique et financière. Vous pourrez par exemple y exercer les fonctions de rapporteur du comité interministériel de restructurations industrielles (CIRI) et avoir la responsabilité d'un portefeuille de restructurations pour aider les entreprises en difficulté ou être chargé d'élaborer les politiques économiques nationales, communautaires et internationales de lutte contre le réchauffement climatique, et ainsi être au cœur des sujets climat et environnement.

En plus de leurs compétences techniques, dont le développement est favorisé par une montée rapide en responsabilité et en visibilité, les cadres de la direction disposent d'un savoir-faire reconnu, valorisable dans la construction d'un parcours professionnel ouvert vers l'extérieur: qualités d'analyse, de synthèse, réactivité, aptitude à négocier et esprit d'initiative.

Une administration innovante, transversale et ouverte

Tout en étant pleinement mobilisée par les enjeux économiques des crises récentes, la direction générale du Trésor fait évoluer son organisation avec pour ambition collective la transversalité, l'ouverture et l'amélioration du bien-être de ses collaborateurs. La direction s'est ainsi transformée notamment autour des enjeux de transition écologique avec la création d'une nouvelle sous-direction TRECO au sein d'un nouveau service. Par ailleurs, sur des sujets structurants pour les années à venir comme le verdissement de l'économie ou la transition numérique, la direction dispose d'une organisation matricielle, avec deux délégués de haut niveau sur ces sujets, afin que la DG Trésor porte ces thématiques de manière plus stratégique et soit encore mieux identifiée comme un acteur clé dans l'élaboration de ces politiques publiques. Enfin, des actions sont engagées, au plan RH, afin de mieux accompagner les collaborateurs dans leur carrière et leur parcours professionnel.

Organigramme de la DG Trésor*



Direction générale
du Trésor

CHEFFE ÉCONOMISTE

- ◆ Politique économique
- ◆ Affaires juridiques
- ◆ Référent déontologie, laïcité et lanceur d'alerte

CABINET DG

- ◆ Cheffe de cabinet

COMMUNICATION

- ◆ Pôle communication

SPMAE

Service des Politiques
macroéconomiques
et des Affaires européennes

SSOFIA

Service des Finances publiques
et des politiques sociales

SPES

Service des politiques écologiques
et sectorielles

MPE

Mission
Parlement
européen



*mis à jour: janvier 2025

MCAF
Mission
de Contrôle
des Activités
financières

AFT
Agence France Trésor

FIN INFRA
Mission d'Appui
au Financement
des Infrastructures

IGDG
Inspection générale
de la direction générale

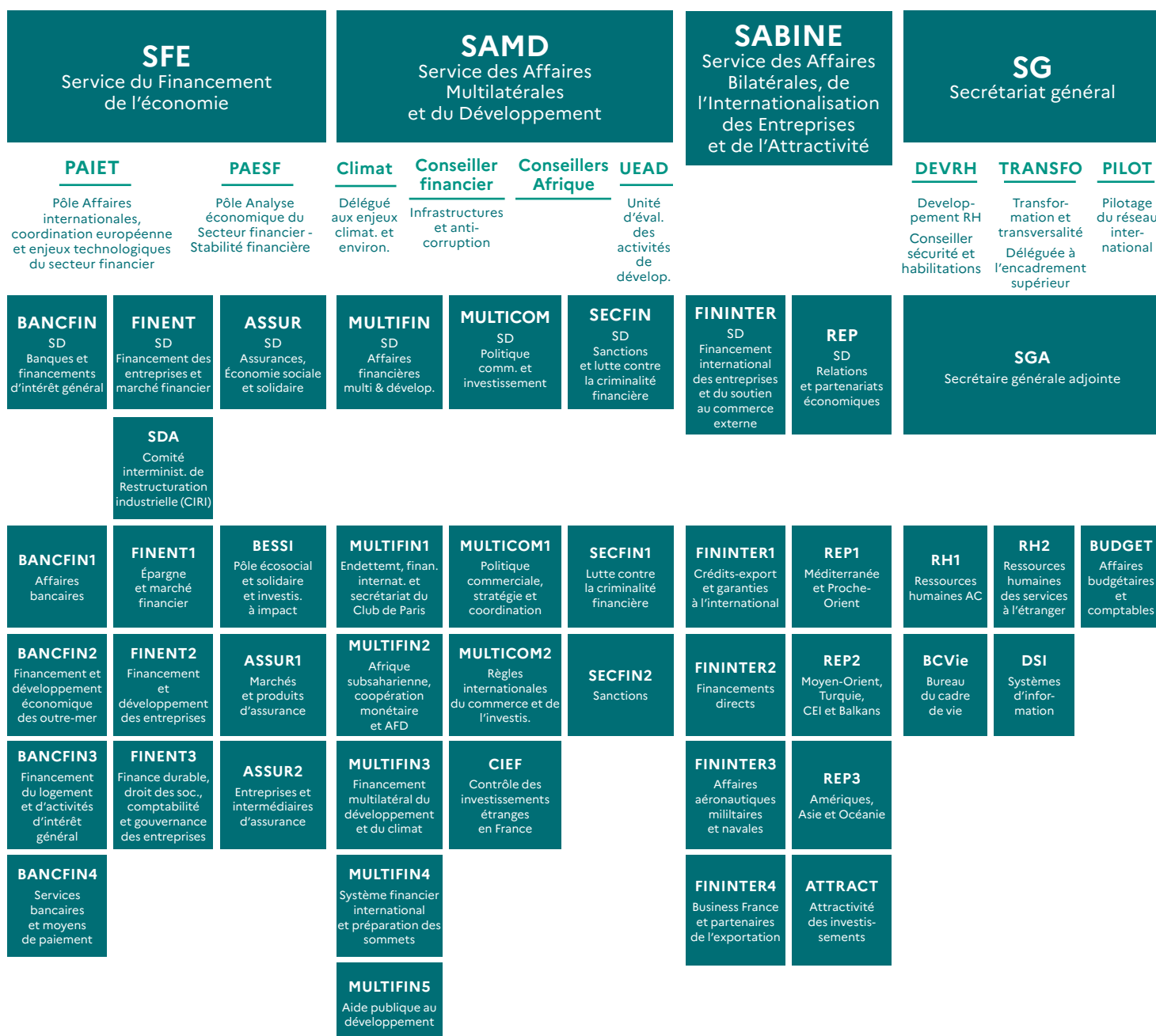
PPE
Pôle Publications
économiques

LA DG TRÉSOR À L'INTERNATIONAL

- ◆ 33 Services économiques régionaux
- ◆ 61 Services économiques
- ◆ 4 Représentations permanentes/délégations
- ◆ 24 Délégués ou correspondants
- ◆ 5 Institutions financières internationales

NUMÉRIQUE

- ◆ Délégué aux enjeux numériques





La direction du Budget



Mélanie Joder
Directrice du Budget

Le mot de la directrice

La direction du Budget, qui a fêté ses 100 ans en 2019, est une direction inter-ministérielle singulière : par sa mission déterminante de conseil et d'aide à la décision gouvernementale destinée à garantir la soutenabilité du financement des politiques publiques ; par le suivi et le pilotage opérationnel des nombreux organismes publics dont la direction assure la tutelle ; ainsi que par le rôle qu'elle joue dans l'amélioration de la gestion publique et l'efficacité de la dépense, notamment au travers du réseau des contrôleurs budgétaires implantés dans les différents ministères.

De taille réduite, la direction du Budget est une organisation d'État-major souple et réactive qui s'appuie sur des équipes expertes. Elle porte une attention particulière à la qualité de vie au travail. La transmission des connaissances internes et la formation des nouveaux arrivants y est une préoccupation permanente. Portés par leur esprit d'innovation au service de la performance publique, les agents de la direction du Budget sont en permanence au cœur de l'action gouvernementale et de l'évolution des politiques publiques.

La direction du Budget contribue à la préparation et au suivi d'une trajectoire soutenable des finances publiques dans un contexte de croissance de la charge de la dette et d'attention accrue des observateurs externes sur la situation des comptes publics. Elle propose les réformes structurelles nécessaires pour retrouver un solde public conforme à nos engagements européens. Elle s'efforce ainsi de trouver les marges de manœuvre nécessaires au financement des priorités du Gouvernement, notamment pour assurer la transition écologique.

Rejoindre la direction du Budget, c'est donc intégrer une équipe soudée et soucieuse du collectif au sein d'un environnement professionnel exigeant et formateur, à une période décisive pour nos finances publiques.

Présentation des missions

La direction est chargée de définir les outils de pilotage de la dépense pour l'ensemble des acteurs des finances publiques, d'élaborer les lois de finances, d'assurer la bonne exécution du budget de l'État et d'en rendre compte, de piloter les autorités chargées du contrôle budgétaire et d'exercer la tutelle financière des organismes publics. Elle est motrice dans le chantier de modernisation de la gestion publique. Elle contribue à la définition de la position française sur le budget européen.

La direction du Budget se réclame de quatre valeurs structurantes pour l'ensemble de ses collaborateurs, qui fondent son identité et déterminent son action envers la société civile, mais aussi dans ses relations avec les acteurs publics: la cohésion, la responsabilité, l'exigence et l'agilité.

Direction d'état-major au service du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et de la ministre déléguée, chargée des comptes publics, la direction du Budget remplit la mission centrale de conception et d'exécution de la stratégie de finances publiques.

Dans un contexte économique et européen particulièrement complexe, l'impératif de soutenabilité des finances publiques dans la durée renforce la place et les missions de la direction.

Organisation

La direction du Budget se compose de 260 agents répartis au sein de 8 sous-directions couvrant le champ des administrations publiques. Les sous-directions sectorielles coordonnent des bureaux compétents sur un ou plusieurs secteurs de l'action publique. Les sous-directions de synthèse sont chargées d'agréger les travaux afin d'établir le cadre et la stratégie de la politique budgétaire et des finances publiques, mais aussi de fixer les règles de gestion et de promouvoir la performance de la gestion publique.

La direction s'appuie également sur son réseau pour exercer son contrôle sur la programmation et l'exécution budgétaires, renforcer la prévention des risques et s'assurer de la soutenabilité de la gestion (120 agents au sein des 11 départements ministériels de contrôle budgétaire et comptable ministériel (CBCM) et 12 contrôleurs budgétaires en région (CBR) rattachés aux directeurs déconcentrés des finances publiques).

392

agents DB-DCB

45

administrateurs
de l'État

Les administrateurs de l'État à la direction du Budget

En début de carrière, les administrateurs de l'État sont positionnés comme responsable d'un secteur budgétaire (au sein d'un bureau composé de 5 à 8 agents en moyenne), ce qui leur confère rapidement une expertise et une visibilité fortes sur un vaste périmètre de responsabilités.

Au sein d'un bureau sectoriel, les administrateurs de l'État sont responsables d'un portefeuille élargi dans un secteur des politiques publiques et exercent un rôle de tutelle sur des opérateurs de l'État (préparation du budget et représentation de l'État au sein des instances de gouvernance). Ils sont chargés de l'analyse des projets sur leur secteur et de proposer des réformes structurelles, en assurent le chiffrage et la programmation pluriannuelle; préparent et participent aux discussions avec les ministères pour la préparation du projet de loi de finances (PLF) (volets crédits et performance); assurent le suivi des articles de lois du PLF au Conseil d'État, puis au Parlement; participent aux réunions interministérielles (RIM) et assurent le suivi de l'exécution des dépenses courantes.

Au sein d'un bureau de synthèse, la mission principale est de définir une stratégie en matière de politique budgétaire et de finances publiques (au niveau de l'ensemble des administrations publiques), de produire les documents relatifs aux lois de finances et d'assurer le suivi de l'exécution de la loi de finances.

Les métiers proposés

Les postes offerts à la direction traduisent une grande variété sectorielle et fonctionnelle de métiers:

- fonctions budgétaires: préparation et suivi de l'exécution des lois de finances, préparation des arbitrages politiques; élaboration des référentiels et outils en matière de soutenabilité budgétaire, de budgétisation et de consommation des crédits;
- fonctions financières: expertise des conséquences financières des projets de textes et de réformes, propositions de réformes structurelles visant à optimiser l'efficacité des politiques publiques et leur compatibilité avec les objectifs de maîtrise des dépenses publiques;
- fonctions de contrôle de gestion et de suivi de la performance des administrations et des opérateurs de l'État: élaboration des référentiels de performance, instruction des projets et rapports annuels de performances des ministères, suivi des SI et outils de gestion, tutelle financière des opérateurs de l'État.

[Rapport d'activité 2024](#)

Organigramme de la DB*

Directrice
Mélanie Joder

Chef de service,
adjoint à la
directrice
Jean-Marc
Oléron

Direction
du Budget

SECRETARIAT GENERAL

- ◆ BDOAC - Documentation, archives et courrier
- ◆ BCOM - Communication
- ◆ BRH - Ressources humaines
- ◆ BII - Informatique et infrastructures

CONSEILLER JURIDIQUE

1^{re} sous-direction

1 BPB
Politique
budgétaire

1 BLF
Lois de finances

1 BE
Suivi de l'exécution
budgétaire

1 BR
Recettes

2^e sous-direction

2 BPSS
Politique salariale
et synthèse
statutaire

2 REC
Réglementation,
Gestion et Contrôle
budgétaires

2 POP
Pilotage des outils et
de la performance de
la fonction financière

2 B2O
Opérateurs
et organismes publics
d'État

3^e sous-direction

3 BEN
Éducation nationale

3 MIREs
Recherche
et Enseignement
supérieur

3 BEPII
Énergie,
Participations, Industrie
et Innovation

4^e sous-direction

4 BT
Transports

4 BDD
Développement
durable

4 BLVT
Logement, Ville
et Territoires

5^e sous-direction

5 BDM
Défense et Mémoire

5 BIAG
Intérieur et Action
gouvernementale

5 BCL
Collectivités locales

6^e sous-direction

6 BCS
Comptes sociaux
et santé

6 BEFP
Emploi et Formation
professionnelle

6 BSI
Solidarité
et Insertion

6 BRS
Retraites
et Régimes
spéciaux

7^e sous-direction

7 BA
Agriculture

7 BAED
Affaires étrangères
et Aide au
développement

7 BUE
Finances et
Politiques de l'Union
européenne

8^e sous-direction

8 BCJS
Culture, Jeunesse
et Sport

8 BEFOM
Économie, Finances
et Outre-mer

8 BJM
Justice et médias

*mis à jour: février 2024



La direction générale des Finances publiques



Amélie Verdier
Directrice générale
des Finances publiques

Le mot de la directrice générale

Chargée des missions fiscales et de gestion publique, missions régaliennes au cœur des politiques publiques, la DGFIP offre une grande diversité de métiers, dont les chantiers accompagnent la transformation de l'État et la vie des citoyens.

Travailler à la DGFIP, c'est participer à un grand service public au cœur du fonctionnement de l'État, au service de tous, partout sur le territoire.

Les principales missions de la DGFIP sont: la conception et la mise en œuvre de la politique fiscale, portée par la direction de la Législation fiscale, la gestion fiscale, la lutte contre la fraude fiscale, la production des comptes de l'État, la prise en charge des dépenses et recettes de la quasi-totalité des acteurs publics: État, opérateurs de l'État, hôpitaux publics, collectivités locales, le soutien aux entreprises, la politique immobilière de l'État, portée par la direction immobilière de l'État.

La DGFIP est ouverte sur l'extérieur, à la fois par ses publics - particuliers, entreprises, collectivités locales – mais également par ses partenaires publics et privés. Elle développe son rôle de conseil à tous ses partenaires.

Elle innove et adapte ses modes de relation aux publics en portant des évolutions emblématiques: le prélèvement à la source, l'offre de services en ligne présente dans tous les métiers, l'ouverture des données, l'évolution du réseau territorial pour disposer de points de contacts plus nombreux et de proximité, les aides aux entreprises et aux particuliers pendant la crise, l'intensification de la lutte contre la fraude fiscale en gagnant en expertise juridique et technologique, le renforcement de la coopération internationale.

Elle s'est fixée un cadre stratégique ambitieux pour la période 2023-2027, co-construit avec les cadres et l'ensemble du collectif interne.

En rejoignant la DGFIP, qui compte près de 750 administrateurs de l'État, vous faites le choix d'une administration qui, de par la diversité de ses missions et ses métiers, offre des possibilités de parcours diversifiés et passionnants. Vous y occuperez des postes à enjeux dès votre sortie de l'INSP et acquerez des compétences et une expérience managériale utiles pour la suite de votre carrière professionnelle quelle que soit l'orientation que vous lui donnerez. Cette ouverture vous offrira des possibilités de mobilité et, au-delà, des perspectives de carrière, notamment sur les emplois de direction de la DGFIP. Attentive aux conditions de travail de ses équipes et aux enjeux de diversité et d'égalité professionnelle, la DGFIP offre un cadre de vie au travail équilibré.

Dans un contexte de transformations permanentes, vous rejoindrez un collectif de travail solide, au sein duquel nous vous attendons pour proposer et mettre en œuvre des mesures innovantes, en phase avec les ambitions d'amélioration constante du service public et, très souvent, avec un impact direct sur nos concitoyens.

Je souhaite que les éléments de cette plaquette puissent éclairer votre choix et espère vivement vous voir rejoindre les équipes de la DGFIP, dès la sortie de l'INSP ou plus tard dans votre parcours!

Présentation des missions

La DGFIP exerce des missions variées relevant à la fois de la fiscalité et de la gestion publique, situées au cœur du fonctionnement de l'État. Elle :

- élabore la législation fiscale au travers de l'action de la direction de la Législation fiscale, dont les missions sont présentées infra ;
- établit l'assiette et assure le recouvrement de l'impôt, lutte contre la fraude par la prévention et le contrôle fiscal et assure la défense de l'État devant les tribunaux en matière fiscale ;
- définit la réglementation comptable et assure l'exécution des dépenses et la tenue de la comptabilité de l'État ;
- assure la gestion financière et comptable des collectivités locales et des établissements publics locaux ;
- met en œuvre la politique immobilière de l'État en concevant et pilotant la stratégie patrimoniale du parc immobilier de l'État et de ses opérateurs ;
- joue un rôle dans la politique de soutien aux entreprises auprès des préfets et des acteurs économiques locaux ;
- assure la gestion du régime des retraites de l'État ;
- est fortement impliquée dans la transformation numérique de l'État et prend toute sa place dans l'ouverture des données.

Organisation

La direction générale comprend deux directions, la direction de la Législation fiscale et la direction de l'immobilier de l'État, et 7 services correspondant à trois blocs métier : le bloc fiscal (service de la gestion fiscale, service de la sécurité juridique et du contrôle fiscal) ; le bloc gestion publique (service des gestions publiques locales, des activités bancaires et économiques, service comptable de l'État) ; le bloc transverse (ressources humaines, stratégie, pilotage et budget, systèmes d'information).

Une direction à réseau implantée dans chaque département/région. Le maillage infradépartemental évolue en permanence afin de s'adapter aux mutations économiques, démographiques, sociologiques et technologiques et maintenir le niveau de qualité de service. La DGFIP s'appuie aussi sur des services spécialisés (dans le domaine des retraites de l'État, du contrôle fiscal, de l'informatique, de la formation).

+ Pour en savoir plus

[Espace DGFIP sur economie.gouv.fr](https://economie.gouv.fr)
[Rapport d'activité 2024](#)

Les administrateurs de l'État à la direction générale des Finances publiques et la direction de la Législation fiscale

Les administrateurs de l'État assument dès leur arrivée à la DGFIP et à la DLF des responsabilités importantes. En administration centrale, ils sont adjoints de chef de bureau ou chargés de mission et ont vocation à diriger un bureau, dans un délai d'un an à deux ans environ après leur sortie de l'INSP. Dans les directions territoriales, la DGFIP offre aux administrateurs de l'État des postes à forte dimension opérationnelle et managériale. Ils sont adjoints des chefs de pôle ou directement rattachés aux directeurs (rices) locaux.

Riches de ces atouts, les administrateurs de l'État effectuent leur mobilité dans des organismes variés (autres ministères, établissements publics, Cour des comptes, Conseil d'Etat, collectivités locales, autorité administrative indépendante, organisation internationale...), ou dans le réseau de la DGFIP pour ceux qui le souhaitent.

Des perspectives d'accès aux emplois de direction leur sont ouvertes (à partir d'INSP + 6 ans), notamment à la DGFIP et à la DLF (4 directeurs, 10 chefs de service, 31 sous-directeurs, 6 experts de haut niveau/directeurs de projet en centrale et 370 emplois de direction dans le réseau).

Les métiers proposés

Une palette très riche de métiers permet d'acquérir ou de développer des savoirs et des compétences managériales :

- des compétences managériales : des fonctions d'encadrement et d'animation d'équipes, de pilotage et de conduite de projet, de coordination dans un environnement interdirectionnel et interministériel présent dans de très nombreux postes, de conduite et d'accompagnement du changement face aux évolutions du réseau et des méthodes de travail...
- des métiers variés en administration centrale et dans le réseau territorial : des métiers de conception et d'élaboration des normes, d'animation et de pilotage de réseau, de définition des politiques de relations aux usagers, de pilotage des fonctions financières et comptables et de tenue des comptes, d'expertise et de conseil aux collectivités locales, des fonctions dédiées au développement du numérique ; des métiers d'audit ; des fonctions support (dialogue social, ressources humaines, pilotage, budget, informatique...).

95 000
agents

750
administrateurs
de l'État

Organigramme de la DGFiP*

Directrice générale
Amélie Verdier

Directeur général adj.
Guillaume Robert

Direction générale
des Finances
publiques

Délégués
de la Directrice générale

Mission risques et audit

Stratégie relations aux publics

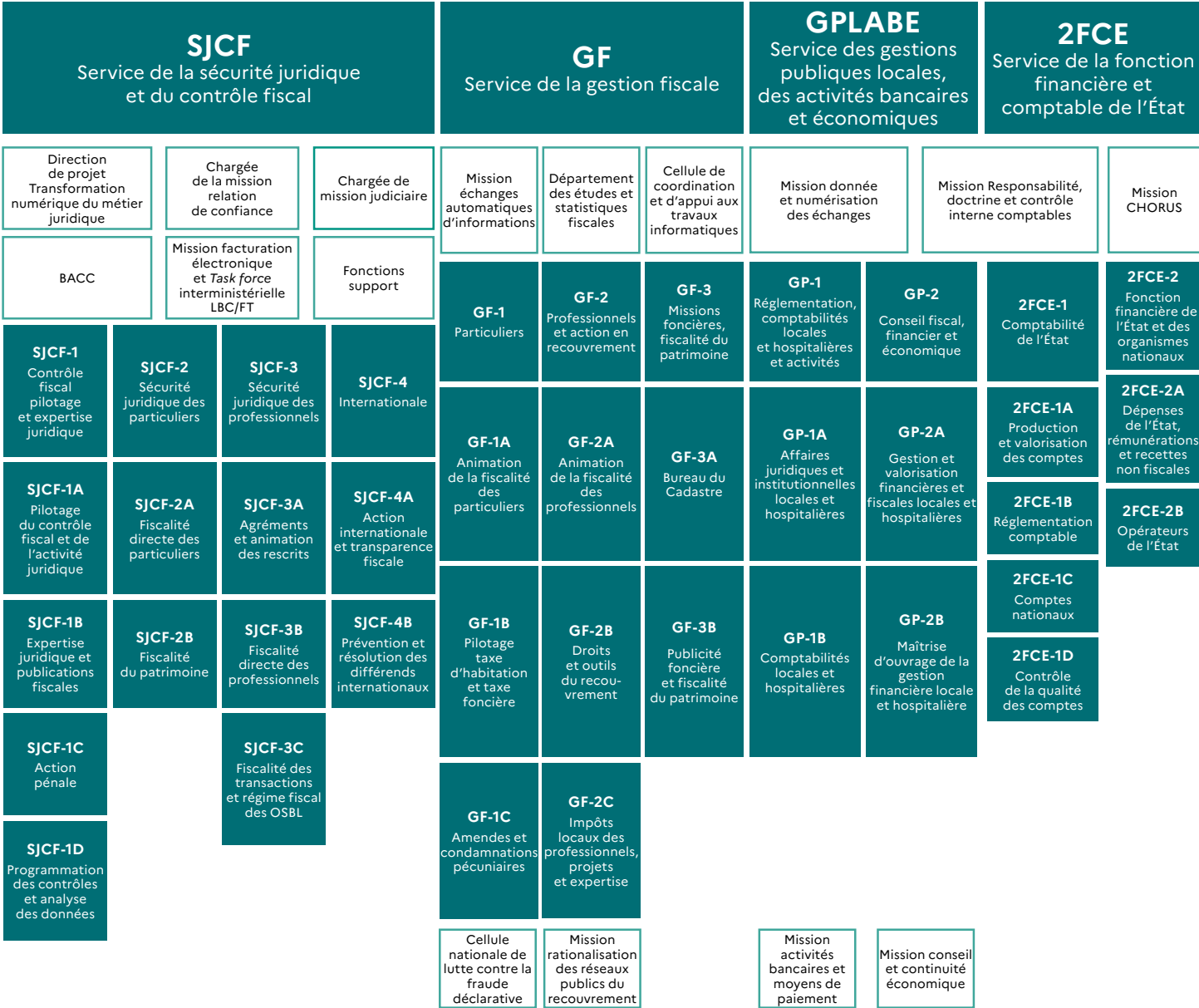
Cabinet et Communication

Délégation aux relations
internationales

Délégation
à la transformation
numérique

Direction
de projet facturation
électronique

Direction
de projet Réforme
de la fiscalité internationale

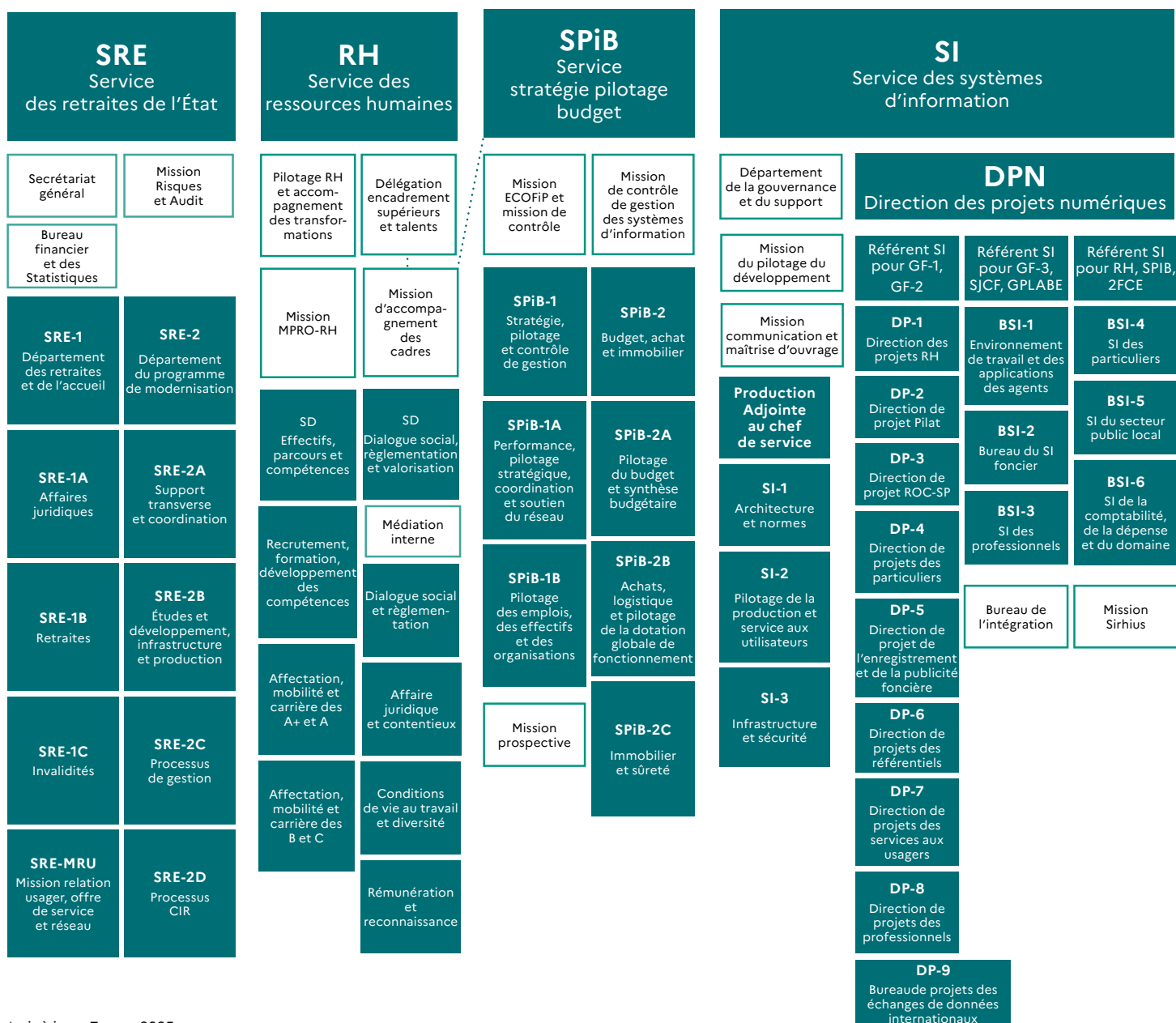


Direction de la Législation fiscale

- ◆ Bureau A : Synthèse et coordination
- ◆ Bureau chiffrages et études statistiques
- ◆ DLF-B : Fiscalité directe des entreprises
- ◆ DLF-C : Fiscalité des personnes
- ◆ DLF-D : Fiscalité des transactions
Fiscalité énergétique et environnementale
- ◆ DLF-E : Questions européennes et relations internationales
- ◆ DLF-F : Fiscalité locale

Direction de l'Immobilier de l'État

- ◆ DIE-1 : Gouvernance, financement et supports
- ◆ DIE-2 : Stratégie et expertises de l'immobilier de l'État
- ◆ DIE-3 : Administration et valorisation de l'immobilier de l'État



*mis à jour : 7 mars 2025



La direction de la Législation fiscale



Laurent Martel
Directeur de la
Législation fiscale

Le mot du directeur

La direction de la Législation fiscale - DLF - occupe une place singulière au sein de l'Etat, tant la fiscalité est sollicitée, non seulement pour procurer des recettes, mais aussi pour conduire des politiques publiques. Redistribution et solidarité, attractivité du territoire et compétitivité des entreprises, juste taxation des entreprises multinationales, décarbonation de l'économie, réponses à l'impact de la crise sanitaire, etc. : rares sont les domaines de l'action publique auxquels ne sont pas associées des dispositions fiscales et pour lesquels la DLF n'a pas été invitée à formuler des propositions.

Direction d'état-major et d'expertise aux effectifs resserrés (environ 200 collaborateurs) et animée par un grand esprit d'équipe, la DLF met l'outil fiscal et ses attributions régaliennes au service de la poursuite des objectifs de politique publique définis par le Gouvernement.

La DLF vous permettra ainsi d'être tout de suite associé(e) de très près à l'élaboration des politiques publiques, aux négociations interministérielles et aux débats parlementaires, en soutien des ministres et de leur cabinet.

Elle vous permettra également d'exercer des compétences managériales auprès de collaborateurs à la valeur et à l'engagement reconnus. Les cadres qui rejoignent la DLF deviennent en effet rapidement, non seulement des experts dans leur domaine de compétence, mais aussi des managers : c'est une autre spécificité de la DLF et, je le crois, un de ses principaux attraits.

Présentation des missions

La DLF est une direction d'état-major du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique organiquement rattachée à la DGFIP et, à ce titre, elle est en relation directe avec le ministre et ses collaborateurs. Service de conception et d'études permettant au Gouvernement d'élaborer et de mettre en œuvre sa politique fiscale, elle se caractérise par une organisation légère (environ 200 agents).

La DLF intervient à toutes les phases du processus de création des normes, formule des propositions d'évolution de la fiscalité, rédige les projets de texte de loi correspondants, participe aux travaux interministériels et aux réunions au Conseil d'Etat. Elle assiste les ministres lors des débats parlementaires.

Elle évalue le coût des mesures fiscales, rédige les textes d'application de la loi fiscale, propose des réponses aux questions des parlementaires sur l'évolution de la fiscalité. Elle se prononce sur l'application de la norme fiscale, notamment par la voie du rescrit.

La DLF représente la France dans les instances européennes et à l'OCDE. Elle mène les négociations sur les conventions fiscales internationales.

Elle occupe une position charnière à l'égard des autres directions, des services du Premier ministre (SGAE, SGG), des élus et des principaux acteurs de la vie économique et sociale (organisations professionnelles, syndicats...).

200

agents (faisant
partie des effectifs
de la DGFIP)

20

administrateurs
de l'État (faisant
partie des effectifs
de la DGFIP)

Organisation

La DLF comprend :

- le bureau A, chargé de la synthèse, qui assure la coordination de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires, examine la constitutionnalité et la compatibilité des mesures au regard du droit européen des aides d'État, et le bureau des chiffrements et études statistiques, tous deux rattachés au directeur ;
- cinq sous-directions (B, C, D, E, F) respectivement compétentes en matière de fiscalité directe des entreprises (B), de fiscalité des personnes (C), de fiscalité des transactions, de fiscalité énergétique et environnementale (D), de questions européennes et de fiscalité internationale (E) et de fiscalité locale (F).

Organigramme de la DLF*

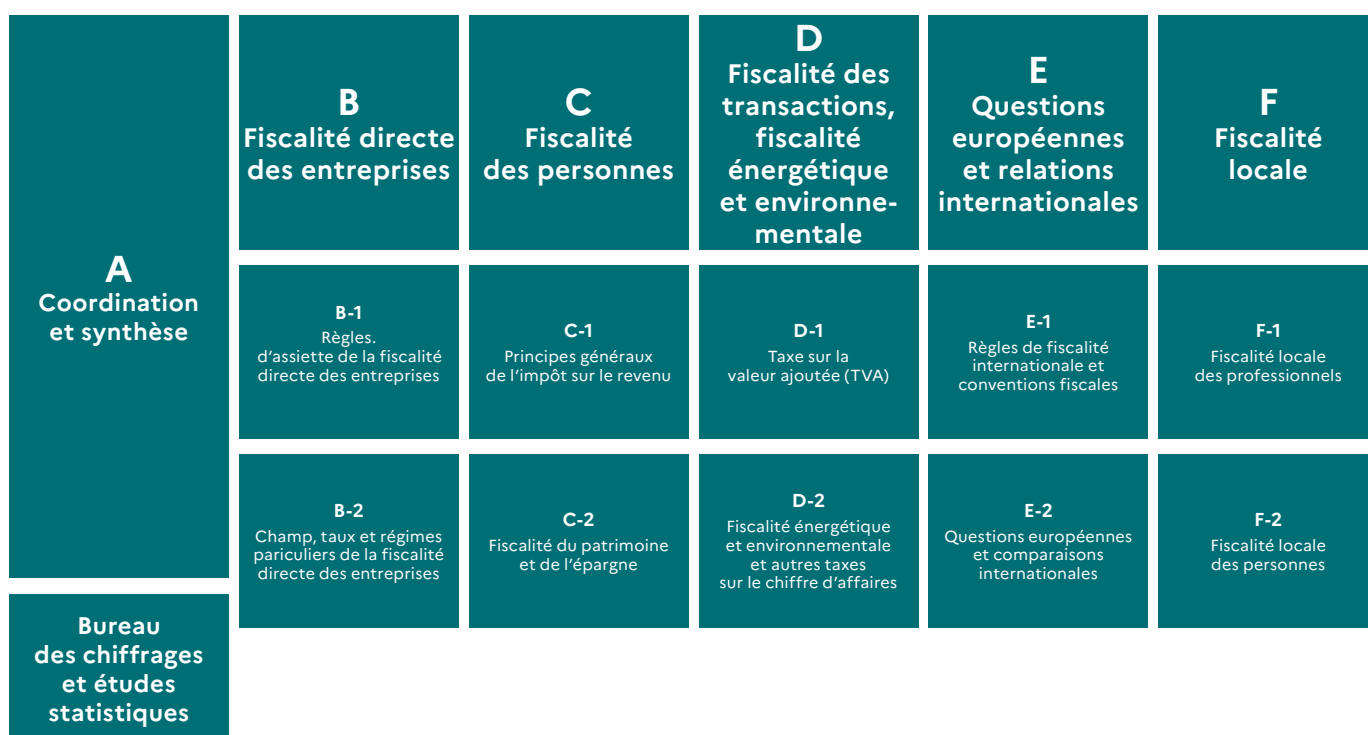
Directeur

Laurent
Martel

**Adjoint au
directeur**

Marie-Christine
Brun

**Direction
de la Législation fiscale**



*mis à jour: avril 2025



La direction générale des Entreprises



Thomas Courbe
Directeur général

Le mot du directeur général

Rejoindre la DGE, c'est intégrer une direction innovante, stratégique et en prise avec la réalité économique.

Innovante car nous avons généralisé et continuons de développer le travail en mode projet afin d'être capable de répondre plus rapidement à de nouveaux enjeux. Ce fonctionnement s'appuie sur une structure hiérarchique allégée qui favorise dès lors la transversalité et permet de mieux piloter les politiques conduites.

Stratégique, car nous sommes force de proposition sur des sujets économiques complexes qui se mêlent aux enjeux sociétaux et intègrent les dimensions européenne et internationale. Enfin, nous sommes en prise directe avec la réalité économique pour assurer un environnement juridique, technique et financier propice au développement des entreprises. À cet égard, la DGE est, par exemple, l'administration pilote au sein de Bercy, du chantier de simplification de la vie économique.

L'action de la DGE est au cœur des transformations de notre économie et des grands défis de notre espace économique français et européen que sont **l'autonomie stratégique, une transition écologique créatrice de valeur, la transition numérique et le soutien à l'économie de proximité.**

Pleinement engagées en faveur de l'effort de défense, les équipes de la DGE coordonnent la montée en cadence civile et veillent à assurer l'engagement rapide des sous-traitants. Sur ce point, les services économiques de l'État en région (SEER) ont un rôle de mise en relation des entreprises avec les « donneurs d'ordre » de l'industrie de défense. Ainsi et avec le soutien de Bpifrance et de la Direction générale de l'armement (DGA), nous organisons un soutien financier ciblé en investissement (CAPEX) et en trésorerie.

Nous travaillons également au renouveau de notre politique industrielle, condition de notre souveraineté économique, incarné notamment par le plan France 2030. Avec ce plan d'investissement, nous accompagnons des acteurs émergents à très fort potentiel de croissance et acteurs emblématiques pour construire de nouvelles chaînes de valeur, des batteries aux matériaux critiques, et aussi pour accélérer la transformation de filières stratégiques, des médicaments aux semi-conducteurs, en passant par le nucléaire.

Aussi, l'agenda européen est dorénavant orienté en faveur de la compétitivité des industries – dans le droit-fil des constats et des propositions du rapport Draghi. Avec le *Clean Industrial Deal*, l'Union européenne vise à renforcer la compétitivité de l'industrie européenne tout en accélérant sa transition vers une économie décarbonée. Face à des coûts énergétiques élevés, une concurrence mondiale accrue et des défis environnementaux, ce plan entend transformer les obstacles en leviers de croissance durable.

Favoriser une transition écologique créatrice de valeur, en accompagnant la décarbonation des grands sites émetteurs de l'industrie lourde pour renforcer

leur compétitivité dans le contexte de la hausse du prix des quotas carbone est également une priorité de la DGE. Cette ambition passe notamment par la négociation des feuilles de route de décarbonation des filières industrielles et le financement des projets concrets de transformation de sites industriels. De même, la DGE a pleinement contribué au projet de loi Industrie verte, qui vise à faire de la France le leader de l'industrie verte en Europe, en investissant dans la production des biens et services qui permettent de décarboner notre économie (panneaux photovoltaïques, éoliennes, pompes à chaleur ...), en accélérant et en modernisant les procédures pour les porteurs de projets.

Par ailleurs, la DGE est pleinement investie afin de **renforcer notre souveraineté numérique** et de permettre à toutes les entreprises de bénéficier de la transition numérique.

A l'échelle européenne, la DGE s'est fortement investie dans la négociation de la première régulation des plateformes Internet, le *Digital Services Act* (DSA) et le *Digital Markets Act* (DMA). Au niveau national, elle a préparé et conduit au Parlement le projet de loi visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique, qui trouve ses origines dans ces textes européens et vise à faire respecter l'ordre public en ligne. La DGE poursuit la mise en œuvre des diverses stratégies d'accélération dans les secteurs du cloud, de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle – dont nous portons l'élaboration de la stratégie nationale et européenne.

Au cœur de l'actualité des dernières semaines: l'IA et la question de l'ouverture de centres de données sur le sol national. La DGE contribue activement avec ses services déconcentrés au recensement du foncier disponible et à la simplification des démarches, afin de faciliter l'implantation de data centers après les annonces faites lors du Sommet pour l'action sur l'IA et à la suite des annonces d'investissements lors de l'édition 2025 de *Choose France*.

Enfin, la DGE veille à la **rationalisation de l'offre d'accompagnement pour mieux aider les secteurs de l'économie de proximité**. Nous portons en particulier une grande importance à l'accompagnement des PME/TPE dans les petites villes et zones rurales, en lien étroit avec les collectivités locales. Les équipes de la DGE participent à la déclinaison concrète de cette action qui se traduit en 3 volets: la lutte contre la vacance commerciale et soutien à la transmission-reprise, le développement du commerce et du tourisme rural, le développement de l'offre de santé à travers l'innovation et la e-santé et la libération de l'offre de services à la personne.

Pour répondre à ces grandes transitions au plus près des acteurs économiques, la DGE peut compter sur la complémentarité entre l'administration centrale et les services déconcentrés (les directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, DREETS).

Les femmes et les hommes qui la composent sont la première force de la DGE, qui prône la diversification des parcours et des compétences. Nous sommes très attachés à l'égalité professionnelle et nous la renforçons au quotidien, avec un taux de nomination de femmes dans les postes d'encadrement de 45% ou avec le programme Potenti'Elles qui offre un accompagnement privilégié aux femmes de la direction dans leur carrière.

Les administrateurs de l'État sont ainsi amenés à intégrer l'encadrement supérieur de la DGE. Nous encourageons les progressions, notamment à travers des promotions en tant que directeur de projets – l'équivalent de chef de bureau –, en général deux ans après l'intégration dans la direction.

En choisissant la DGE, vous participerez directement à notre engagement: le sens de l'entreprise au service de l'intérêt général. On nous présente parfois comme une direction d'ingénieurs mais c'est inexact: les administrateurs de l'État représentent 48% de nos cadres A+ titulaires.

Nous avons besoin de vous pour mener à bien les projets ambitieux qui nous sont confiés!

Présentation des missions

Au service du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, la direction générale des Entreprises (DGE) a en charge l'ensemble des politiques ayant trait au développement des entreprises. Son action couvre l'ensemble du champ de l'économie: de l'industrie, au commerce et au tourisme, en passant par le numérique, les services, ou encore l'artisanat.

Son action est au cœur des chantiers du Gouvernement pour la transformation économique du pays. Elle porte des missions qui sont à la fois **sectorielles** (politique industrielle, services, infrastructures et régulation du numérique, politiques de soutien à l'artisanat, au commerce, à l'économie des services et au tourisme), **transverses** (simplification réglementaire, politique d'innovation), **relatives aux grandes transitions de notre économie**: autonomie stratégique, planification écologique et transition numérique. Elle concourt à l'élaboration des politiques européennes et dispose de services déconcentrés qui conduisent son action régionale.

Organisation

La DGE comprend, outre un Secrétariat général chargé d'assurer son fonctionnement :

- le service de l'information stratégique et de la sécurité économiques;
- le service de l'industrie;
- le service de l'économie numérique;
- le service du tourisme, du commerce, de l'artisanat et des services;
- le service de la compétitivité, de l'innovation et du développement des entreprises.

Organisée autour du mode projet depuis 2019, la DGE se caractérise par son agilité d'action en distinguant :

- les missions structurelles de la direction: suivi sectoriel, suivi réglementaire, tutelles administratives, animation des services économiques de l'État en région...;
- de ses missions conduites en mode projet: élaboration et conduite de plans stratégiques, structuration d'offres industrielles en lien avec les filières, conception de nouveaux instruments de politique publique, organisation de grands événements nationaux et internationaux...

Chaque sous-direction pilote un portefeuille de projets structurants pour l'économie avec une grande liberté d'organisation, et intègre à ses équipes les agents des autres sous-directions en fonction des priorités. Le bureau en tant que structure administrative est supprimé.

La transformation s'est également accompagnée de nombreuses améliorations relatives aux conditions de travail, avec :

- des innovations RH pour offrir à tous un accompagnement de parcours personnalisé: processus d'accueil des nouveaux arrivants, revue annuelle des cadres, campagne annuelle de mobilité interne, rémunération au mérite pour tous, plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes;
- un allègement des circuits de validation des notes, entièrement dématérialisés;

1167
agents

392
en régions

775
en centrale

+ Pour en savoir plus

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/rapports-d-activite-de-la-dge>

- équipement de tous les agents en ordinateurs et téléphones portables et déploiement des outils numériques et collaboratifs pour faciliter le travail à distance, le travail d'équipe et la transversalité;
- création d'une cellule d'appui aux projets composée d'une vingtaine de «voltigeurs», qui peut intervenir en renfort sur tous les sujets de la direction en cas d'urgence ou de pic de charge.

Tout en créant un environnement de travail stimulant, la DGE promeut une délégation de responsabilité et de représentation élevée à ses agents, dont la montée en compétence est accompagnée.

Les administrateurs de l'État au sein de la direction ou du service

(Carrière et parcours proposés)

La direction compte en son sein une quarantaine d'administrateurs de l'État, soit 14% de ses cadres A+. Ils exercent des fonctions à tous les niveaux de responsabilité, jusqu'au sein du comité de direction, sur des enjeux tant stratégiques qu'opérationnels, et sur tous les champs d'action de la direction : santé, spatial, intelligence artificielle, sécurité économique, négociations européennes, soutien à l'entrepreneuriat, innovation, tourisme... Les administrateurs de l'État peuvent construire à la DGE un parcours ouvert sur des expériences diversifiées, notamment grâce à la mobilité interne.

Les administrateurs de l'État débutent leurs carrières à la DGE en tant que chef de projets (équivalent adjoint au chef de bureau) et peuvent évoluer rapidement, et intégrer l'encadrement supérieur de la direction.

Les métiers proposés

Les administrateurs de l'État interviennent sur tous les projets structurants de la direction. Ils en assurent souvent le pilotage, au service des grands défis pour accélérer l'économie de demain : la transition écologique de l'économie d'abord, la décarbonation de l'industrie ensuite, la réindustrialisation et l'autonomie stratégique, la transformation numérique des TPE / PME, la souveraineté numérique, la mobilité du futur... En rejoignant la DGE vous serez amenés à rapidement conduire des équipes engagées au service d'une action publique efficace et de résultats concrets pour les entreprises et les citoyens.

Vous pourrez mobiliser les leviers importants de France 2030 et vous appuyer sur notre réseau et nos partenaires dans les territoires et au sein des opérateurs. Vous évoluerez dans un environnement à forts enjeux, en prise avec l'actualité économique et en première ligne de la gestion de la crise et bénéficierez d'une large autonomie dans la conduite de vos projets.

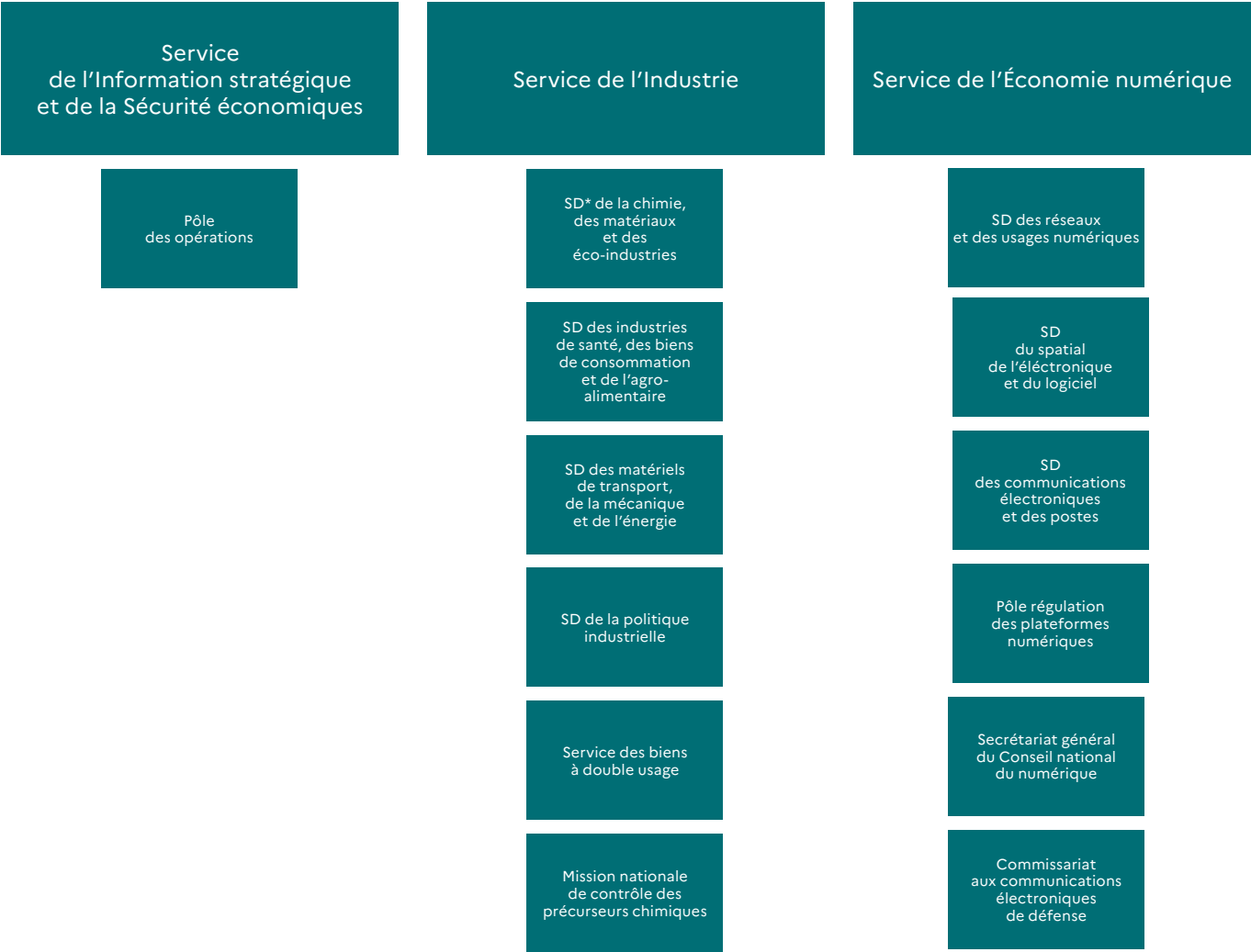
Par la diversité de ses missions, par ses nombreux interlocuteurs, notamment au sein des cabinets ministériels, des autres directions d'administration centrale et des opérateurs de l'État, par ses relations nourries avec les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, par son ouverture sur les territoires comme sur les enjeux européens et internationaux, la DGE vous offre d'excellentes opportunités de carrière. En découvrant une direction organisée en mode projet, vous aurez enfin l'opportunité de développer des compétences encore trop rares au sein de l'administration et qui vous serviront dans toute votre carrière.

Organigramme de la DGE*

Directeur
général

Thomas Courbe

- Mission interministérielle
simplification et modernisation
des formalités des entreprises
- Déléguee à la transition écologique
- Coordonnateur de la stratégie
nationale pour l'intelligence artificielle
- Pôle d'expertise
de la régulation numérique



SD: sous-direction
mis à jour: 23 janvier 2025

Service de l'Économie
de proximité

SD du tourisme

SD du commerce,
de l'artisanat
et de la restauration

SD des services
marchands

SD des chambres
consulaires

Service de la Compétitivité, de
l'Innovation et du Développement
des entreprises

SD de l'innovation

SD
du développement
des entreprises

SD de la
normalisation,
de la réglementation
des produits
et de la métrologie

SD de la
prospective,
des études
et de l'évaluation
économiques

Mission de l'action
européenne
et internationale

Secrétariat général

Direction de projets
animation
des Dreets

Direction de la
transformation
numérique

Mission
de la maîtrise
des risques
et de la performance

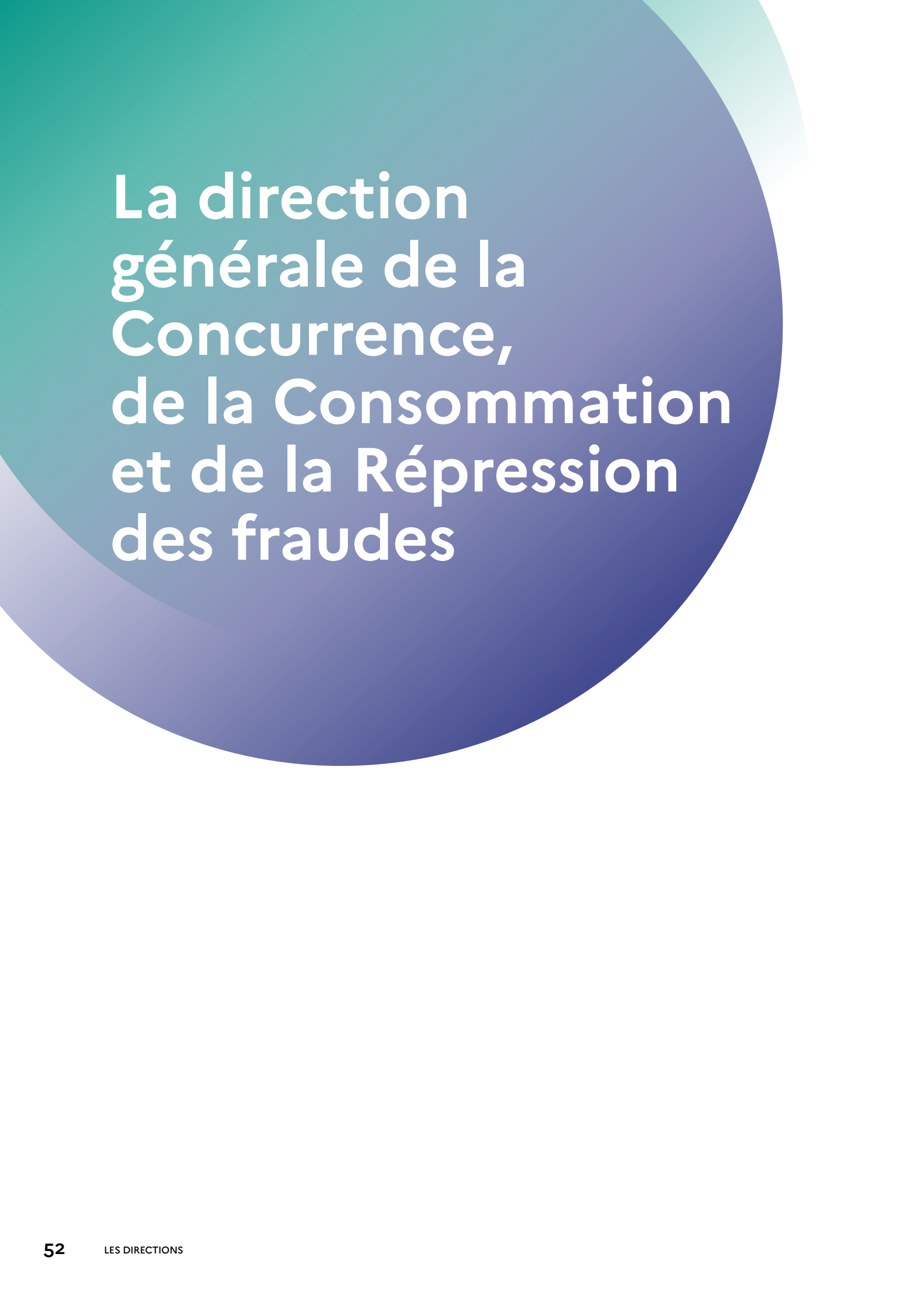
Stratégie de
communication

Cellule d'appui
aux projets

SD du pilotage,
de la stratégie
et de la
performance

Déontologie
directionnelle

Officier
de sécurité



La direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes



Sarah LACOCHÉ
Directrice générale

Le mot de la directrice générale

La DGCCRF, une direction au cœur de l'économie réelle

La direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) veille au bon fonctionnement des marchés, au bénéfice des consommateurs et des entreprises. Elle est la garante de l'ordre public économique. Sa mission est de favoriser partout l'exercice d'un commerce loyal, sans tromperie, sans abus, sans arrangement, dans le respect de tous les acteurs. La DGCCRF est en prise avec les grands défis de notre temps que sont les transitions écologiques et numériques de l'économie, auxquelles elle contribue par ses missions. Elle accompagne le développement d'une consommation plus durable et assure la confiance des consommateurs dans la transition écologique, en veillant à la bonne information des consommateurs sur l'impact environnemental des produits et services, et en s'assurant de l'efficacité des politiques publiques pour la transition écologique, de leur élaboration jusqu'au contrôle de leur mise en œuvre. Elle veille également à la protection en ligne des consommateurs et à l'équilibre entre les acteurs de l'économie numérique, pour garantir un même niveau de protection aux acteurs que dans l'économie traditionnelle et favoriser l'émergence d'un modèle souverain d'économie numérique, au service des consommateurs et des entreprises.

Par ses missions, la DGCCRF est également au cœur des défis du quotidien des consommateurs et des entreprises. Par son rôle privilégié au plus proche des consommateurs, elle est ainsi en première ligne sur les questions de pouvoir d'achat dans un contexte d'inflation. Elle assure l'encadrement des négociations commerciales, veille sur le bon fonctionnement de la concurrence et la licéité des pratiques commerciales. Ses pouvoirs d'enquêtes sont par ailleurs régulièrement renforcés pour s'adapter aux nouvelles réalités économiques et anticiper les pratiques émergentes. Son programme national d'enquête, élaboré tous les ans, lui permet de contrôler et enquêter sur plus de 150 thématiques nouvelles, économiquement sensibles ou particulièrement dommageables pour les consommateurs et les entreprises.

De nombreux chantiers de réforme sont en cours dans le contexte de transformation de l'État. Les défis sont ambitieux et l'innovation est au cœur de nos travaux pour les relever : être plus proche des territoires et des citoyens tout en contrôlant des marchés toujours plus vastes, de taille souvent européenne voire mondiale ; mieux cibler les contrôles pour être plus sévère avec les fraudeurs et plus indulgent avec les erreurs de bonne foi. Le développement d'outils tels que SignalConso, qui permet à tout consommateur de signaler un problème dans une logique de médiation avec le professionnel, renforce l'impact de la DGCCRF et ses moyens d'action.

Rejoindre la DGCCRF, c'est intégrer une administration au cœur de l'économie réelle, proche des préoccupations des Français, protégeant les consommateurs et veillant à l'équilibre économique entre les entreprises. Nos actions de contrôle mais aussi d'information et d'accompagnement de ces acteurs de l'économie sont essentielles pour sécuriser les transactions commerciales et garantir la qualité des services et des produits que les consommateurs sont en droit d'attendre. Son rôle de contrôle du marché, les atouts de son organisation en réseau (près de 3 000 agents répartis en départements et en régions) et la qualité de ses enquêteurs lui permettent d'avoir une connaissance concrète de l'état de l'économie et des comportements des acteurs. Ce positionnement, unique au sein de l'administration, lui permet également de contribuer activement à la conception des politiques nationales et européennes de concurrence et de consommation. Enfin, résolument tournée depuis 2020 vers la transformation de son fonctionnement, la DGCCRF se modernise et s'adapte pour renforcer son efficacité au service de ses missions, au plus proche des consommateurs et des entreprises.

Présentation des missions

La direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) intervient par son activité d'élaboration des politiques publiques à l'échelon central et par son métier d'enquête à l'échelon déconcentré, en faveur de la protection des consommateurs (information des consommateurs sur les produits et services, contrôle de la loyauté des pratiques commerciales) et du fonctionnement concurrentiel des marchés. Elle assure une surveillance rigoureuse des secteurs à risque et adapte son action aux nouvelles pratiques et tendances de consommation, et ainsi mène des enquêtes dans tous les secteurs de l'économie.

Elle intervient sur tous les champs de la consommation (produits non-alimentaires et services) et à tous les stades de l'activité économique. Elle veille à l'équilibre des relations commerciales entre professionnels et traite des alertes concernant des produits dangereux en les faisant retirer du marché.

Son rôle de contrôle du marché, la richesse de son réseau et la qualité de ses enquêteurs lui permettent d'avoir une connaissance concrète de l'état de l'économie et des comportements des acteurs. Elle peut ainsi contribuer efficacement à la conception des politiques de concurrence et de consommation mais aussi informer les consommateurs sur leurs droits et accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de la réglementation.

La DGCCRF est engagée dans un processus de modernisation s'appuyant notamment sur les outils numériques et l'approfondissement des moyens d'enquête: cellule numérique développant des outils d'analyse de données, cellule de renseignement anti-fraudes économiques. Son plan stratégique 2020-2025 constitue le cadre de ce processus pour renforcer son efficacité au service de ses missions. L'identité de la direction générale sera ainsi réaffirmée; celle d'être une administration de réseau et d'enquête, proche des préoccupations des Français, protégeant les consommateurs et veillant à l'équilibre économique.

Organisation

Son organisation s'articule autour d'une administration centrale et de services à compétence nationale ou territoriale:

- au sein des nouvelles directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), notamment le pôle « concurrence, consommation et métrologie ». En Île-de-France, cette direction porte le nom de direction régionale et interdépartementale de l'économie de l'emploi du travail et des solidarités (DRIETS);
- au niveau départemental, selon les cas, au sein des directions départementales de la protection des populations (DDPP) ou des nouvelles directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETS-PP);
- en Guadeloupe, en Martinique, à La Réunion et à Mayotte, au sein des directions de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS);
- en Guyane, au sein de la direction générale de la cohésion et des populations (DGCOPOP);
- 4 services à compétence nationale: le service national des enquêtes (SNE), le service commun des laboratoires (SCL), l'école nationale (ENCCRF), le service informatique (SICCRF).

318 000
signalements et
plaintes en 2024

64 979
établissements
et sites internet
contrôlés en
2024

➤ Pour en savoir plus

Résultats 2024 de la DGCCRF

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/actualites/la-dgccrf-en-action-bilan-de-lactivite-2024-et-perspectives-2025>

Les administrateurs de l'État au sein de la direction ou du service

Les administrateurs de l'État qui rejoignent la DGCCRF se voient proposer des responsabilités importantes en administration centrale, ils sont adjoints de chef de bureau ou chargés de mission, ce qui leur confère rapidement une expertise et de fortes responsabilités opérationnelles et managériales.

Acteurs clés des politiques publiques, ils pourront être en charge de l'élaboration de textes législatifs ou réglementaires, d'organiser et de piloter les campagnes de contrôles ou d'enquêtes ciblées, d'apporter leur contribution aux plans de transformation de la direction. Ces missions leur permettent de se positionner en véritable acteur de la politique de consommation, de la conception des politiques publiques du contrôle, d'exercer des missions en prise directe avec l'actualité économique et la protection du consommateur.

Ils contribuent activement en concevant les politiques nationales et européennes de concurrence et de consommation aux grands défis de notre temps que sont les transitions écologiques et numériques de l'économie, au cœur des défis du quotidien des consommateurs et des entreprises.

En intégrant une administration de conception et de terrain, ils appréhendent la vie économique sous tous ses aspects en raison de la compétence horizontale de la DGCCRF et rejoignent un réseau étendu et diversifié composé d'autres départements ministériels, interministériels mais aussi un écosystème de partenaires de la société civile.

Outre les ouvertures vers d'autres partenaires interministériels, des perspectives d'accès aux emplois de chefs de bureaux ou plus tard de sous-directeurs sont ouvertes aux administrateurs qui souhaitent dérouler un parcours au sein de la direction.

Exercer au sein de la DGCCRF permet d'acquérir et de développer des compétences aisément valorisables dans le cadre d'un parcours professionnel, en confortant des aptitudes managériales et en assurant la responsabilité et le pilotage d'équipe (essentiellement composée de cadres A) ou de projets.

3 000
agents

19
administrateurs
de l'État

Les métiers proposés

En tant qu'adjoint de chef de bureau ou chef de projet, exercer à la DGCCRF permet :

- d'acquérir ou de développer des compétences managériales : en exerçant des fonctions d'encadrement et d'animation d'équipes situées en centrale et dans le réseau déconcentré, de pilotage et de conduite de projet, de conduite et d'accompagnement du changement face aux évolutions du réseau et des méthodes de travail, dans le cadre du déploiement d'un nouveau plan stratégique directionnel pour la période 2024-2027 ;
- d'exercer des métiers variés en administration centrale :
 - de conception et d'élaboration des politiques publiques en contribuant aux textes législatifs et réglementaires, tant au plan national qu'europpéen et international, dans les domaines de la protection des consommateurs, de la concurrence, des relations inter-entreprises ;
 - de pilotage et d'impulsion des enquêtes réalisées dans le réseau, dans des secteurs à enjeux tels que la transition écologique, la transition numérique, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la rénovation énergétique, les contrôles des dispositions de la loi Egalim dans le secteur agricole, la sécurité des produits (chimiques, cosmétiques...) etc. ;
 - d'instruction des suites et contentieux, pour maximiser l'impact de l'action de la direction ;
 - d'accompagnement des entreprises, notamment sous forme de communications et d'informations sur la réglementation.
- de travailler en transversalité, en interaction avec une grande diversité d'acteurs : les autres directions du ministère (DGE, DG Trésor, Douanes, DGEC...), les autorités administratives indépendantes (Autorité de la concurrence, CRE, etc.) et en interministériel (SGAE, ministère de la transition écologique, ministères sociaux, ministère de l'agriculture, ministère de la justice...).

Organigramme de la DGCCRF



- SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES - DGDDI-DGCCRF*
- SERVICE NATIONAL DES ENQUÊTES*
- DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION NUMÉRIQUE

SR - Service de soutien au réseau

PCRM -

Sous-direction 1

Communication, programmation, analyse économique et relations avec le mouvement consommériste

1A - Communication et accueil des publics

1B - Analyse économique et veille stratégique

1C - Programmation des enquêtes

1D - Mouvement consommériste et médiation de la consommation

Sous-direction 2

Ressources humaines, affaires financières et organisation

2A - Ressources humaines

2B - Valorisation des compétences

2C - Affaires budgétaires et financières

2D - Organisation, innovation, numérique

2E - Centre de services des ressources humaines

Sous-direction 3

Droit de la concurrence, droit de la consommation et affaires juridiques

3A - Droit de la consommation

3B - Politique et droit de la concurrence

3C - Commerce et relations commerciales

3D - Soutien juridique

mis à jour au 26 août 2025
* Service à compétence nationale

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

CABINET

- ◆ Unité d'alerte
- ◆ Cellule Presse

SR - SERVICE DU SOUTIEN AU RÉSEAU

- ◆ ENCCRF - École nationale CCRF*
- ◆ SICCRF - Service de l'informatique CCRF*
- ◆ Cellule de renseignement anti-fraude économique (CRAFE)

Service de la protection des consommateurs et de la régulation des marchés

Sous-direction 4

Produits et marchés
agroalimentaires

4A - Information du
consommateur et valorisation
des denrées alimentaires

4B - Produits d'origine animale
et intrants

4C - Produits d'origine végétale,
et boissons alcoolisées

Sous-direction 5

Industrie, santé et logement

5A - Produits industriels

5B - Produits et prestations
de santé et des services
à la personne

5C - Immobilier,
bâtiment et travaux publics

Sous-direction 6

Services, réseaux et numériques

6A - Énergie
et environnement

6B - Médias, communications
électroniques, secteur culturel
et économie de la donnée

6C - Services financiers
et professions réglementées

6D - Transports, tourisme
et secteur automobile



La direction des Affaires juridiques



Clémence OLSINA
directrice des Affaires juridiques,
Agent judiciaire de l'État

BercyPhoto/Gezelin Gree

Le mot de la directrice

La DAJ de Bercy est une équipe de plus de 200 agents, dont 85 % de juristes.

A côté des missions de conseil juridique et de coordination normative pour le compte de l'ensemble des directions et cabinets des ministères économiques et financiers, qui lui donnent une vision panoramique de leur action, elle présente des particularités qui forment son identité unique. Elle élabore le droit de la commande publique, outil stratégique au service du renforcement de la souveraineté et de la décarbonation de l'économie, et accompagne à ce titre les acteurs publics et privés de l'achat public. Elle assure les missions de l'Agent judiciaire de l'État en représentant l'ensemble des ministères dans tous les contentieux civils et pénaux dans lesquels l'État intervient en tant que créancier ou débiteur. Elle comprend en outre, depuis 2020 la mission d'appui au patrimoine immatériel de l'État en charge notamment de la gestion des 1 000 marques détenues par l'État et de la défense de l'identité de l'État sur Internet.

Forte de compétences couvrant quasiment tous les domaines du droit, la DAJ de Bercy accompagne les directions et cabinets ministériels du ministère sur leurs grands projets de réforme et leurs dossiers les plus stratégiques et complexes. Des outils juridiques de la souveraineté industrielle et numérique à la tarification et la transition énergétiques, des subventions et aides d'État au cadre d'action de l'État actionnaire, des enjeux liés aux marchés publics aux questions de protection fonctionnelle... la variété des dossiers et leur caractère souvent inédit est le quotidien de la DAJ de Bercy.

Si sa vocation est ainsi de sécuriser juridiquement l'action du ministère, elle joue désormais un rôle croissant dans la réponse attendue de l'État en matière de simplification. Cela passe par son intervention en matière de simplification des normes, mais pas seulement. La DAJ porte également des démarches de simplification numérique dans le domaine de la commande publique. Elle est en outre partie prenante d'un dialogue direct avec les acteurs économiques et usagers du droit au travers de ses publications et de son action de pédagogie du droit économique à l'égard des services de l'État et du grand public.

Choisir la DAJ, c'est ainsi acquérir une expertise essentielle à la conduite de toute politique publique, mobilisable par la suite dans d'autres environnements juridiques (DAJ, juridictions, corps de contrôle) mais également au sein de toute « direction métier » des ministères économiques et financiers, avec lesquelles les agents de la DAJ nouent des liens étroits et qu'ils rejoignent fréquemment après leur passage au sein de la direction.

Rejoindre la DAJ, c'est s'ouvrir à la variété inépuisable des thématiques portées par ce grand ministère, et souvent au-delà, tout en développant une expertise valorisée et reconnue au sein d'un collectif guidé par l'excellence et l'interdisciplinarité. C'est être partie prenante des politiques publiques, en délivrant un conseil opérationnel, guidé tant par la rigueur que par le souci de l'action et de la transformation.

► Liens utiles

[Le site de la DAJ](#)

[Rapports d'activité de la DAJ](#)

Présentation des missions

Organisation de la DAJ

Afin d'apporter une expertise juridique couvrant l'ensemble des domaines du droit dans lesquels elle intervient, la direction est organisée en quatre sous-directions thématiques et une mission :

- la sous-direction du droit de la commande publique ;
- la sous-direction du droit privé et droit pénal ;
- la sous-direction du droit public et droit européen et international ;
- la sous-direction du droit des régulations économiques ;
- la mission Appui au patrimoine immatériel de l'Etat.

Pour assurer la coordination et le pilotage de l'activité normative des ministères économiques et financiers, la direction dispose d'une cellule Parlement et d'un bureau « Coordination, relations extérieures, études et légistique ».

Les fonctions support et de contrôle interne de la direction sont assurées par le département « Ressources ».

Les administrateurs de l'État au sein de la DAJ

Au sein de la DAJ, les administrateurs d'État exercent des fonctions d'adjoint de chef de bureau voire de chef de bureau.

Ils ont un rôle d'expertise juridique à vocation ministérielle et interministérielle au service des politiques publiques. Ils sont ainsi en charge d'une mission de conseil et d'assistance auprès des cabinets ministériels et des directions des ministères économiques et financiers mais également, dans certains domaines d'expertise propres, des autres administrations de l'État et de leurs établissements publics.

Au-delà de leur action de conseil juridique, qu'ils sont amenés à développer auprès des directions et cabinets du ministère et à présenter dans le cadre des réunions interministérielles, ils peuvent être conduits à se projeter dans des équipes projets constituées par d'autres directions du ministère sur certains chantiers complexes menés au long cours ou encore contribuer à l'animation de réseaux de correspondants ou d'experts dans des domaines particuliers.

Ils acquièrent ou confortent enfin leurs aptitudes managériales, en assurant la responsabilité et le pilotage d'une équipe (essentiellement composée de cadres A) et en étant parties prenantes des chantiers de transformation organisationnelle lancés par la direction, en matière de méthodes de travail, de management ou encore d'outils numériques et d'intelligence artificielle.

15
administrateurs
de l'Etat
à la DAJ

Organigramme de la DAJ

Directrice
générale

Clémence OLSINA

Chef de
service

Emmanuel MEYER

Département Ressources

Ressources humaines

Finances

Communication

Contrôle de gestion
et qualité

Ressources
informatiques

Ressources
documentaires

Conseillère RH

QVT et logistique

Chargée de mission - Fonds de
dotation

La direction des
Affaires juridiques

Coordination juridique, relations
extérieures, études et légistique (COREL)

Relations avec le Parlement

Droit de la
commande
publique

Droit privé
et pénal

Droit public
et droit
européen
et international

Droit des
régulations
économiques

Mission Appui
au patrimoine
immatériel

Réglementation générale

Droit privé général

Droit public général

Droit financier

Bureau juridique

Conseil aux acheteurs

Droit pénal et de la
protection juridique

Droit européen et
international

Droit public
des affaires

Bureau marketing

Économie, statistiques
et techniques
de l'achat public

Droit de la réparation
civile

Droit de l'industrie,
de l'énergie et des réseaux
de communication



La direction générale de l'Administration et de la Fonction publique



Boris Melmoux-Eude
Directeur général

Le mot du directeur général

Rejoindre la direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP), c'est accompagner la transformation de la fonction publique. La loi du 6 août 2019 a permis une rénovation profonde du cadre de gestion des politiques de ressources humaines dans la fonction publique. Pour traduire cette volonté de transformation au bénéfice de la qualité du service public et des agents eux-mêmes, la DGAFP apporte une dimension qualitative à la politique des ressources humaines au sein de l'État. Les agents de la DGAFP sont les artisans de ce grand chantier : faire de la politique des ressources humaines un enjeu fondamental de modernisation et d'exemplarité, au service du public.

Partenaire des employeurs publics, la DGAFP est au cœur des échanges d'expériences et des bonnes pratiques, en s'inspirant également des collaborations européennes et internationales qu'elle développe et plus récemment, de partenariats tissés avec des acteurs RH du secteur privé. Elle se trouve placée en première ligne dans les défis à relever afin de transformer la fonction publique, favoriser les mutualisations et faire progresser le service public dans tous les domaines liés à la gestion des ressources humaines.

DRH de l'État, la DGAFP assure également une fonction centrale d'accompagnement des chantiers RH interministériels et interfonction publique, tant vis-à-vis des employeurs publics, que des agents publics. Elle s'est également engagée pour développer l'application des réformes sur tout le territoire afin d'aider les autorités déconcentrées à améliorer leur gestion des ressources humaines de proximité pour renforcer leur capacité à agir.

Ainsi le positionnement interministériel de la DGAFP vous offrira grâce à son rôle transversal l'opportunité de dialoguer avec tous les ministères et de porter des réformes décisives pour être acteur des transformations en cours.

Les chantiers engagés sont tout à la fois nécessaires, passionnants et exigeants : politique de l'encadrement supérieur, réforme de la négociation collective, de la protection sociale complémentaire, du télétravail, du plan de la santé au travail, rénovation du cadre statutaire, des modalités de dialogue social, des parcours de carrières et du système de rémunération, développement des mobilités, ...

Je vous propose de venir partager avec nous ces travaux et ces défis.

Si vous avez envie, à nos côtés, de construire une administration plus efficace dotée d'une gestion des ressources humaines moderne, exemplaire et plus attentive aux réalités du terrain et aux aspirations des agents publics, je vous invite à postuler à la DGAFP.

Présentation des missions

Accompagner les transformations RH, construire une fonction publique innovante et faire vivre un dialogue social de qualité et équilibré.

Créée en 1945, la direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP) conduit la politique des ressources humaines de la fonction publique. La DGAFP assure principalement les missions de DRH de l'État et d'animation du dialogue social entre les trois fonctions publiques.

Elle agit sur les sujets RH d'actualité et les dossiers à forts enjeux comme le télétravail, l'égalité professionnelle, la formation tout au long de la vie, la politique salariale, la protection sociale complémentaire, la réforme de la haute fonction publique, la transformation de la fonction recrutement et toutes les questions liées à l'attractivité et à la promotion des métiers de la fonction publique.

Dans le domaine de la coopération européenne et internationale, elle participe à plusieurs réseaux européens et internationaux afin de promouvoir l'expertise française à l'international et de renforcer la visibilité et l'influence du modèle français de la fonction publique.

Chaque année :

- 140 projets cofinancés et accompagnés ;
- plus de 600 textes instruits ou rédigés ;
- 250 séances de travail avec les ministères ;
- plus de 80 réunions avec les organisations syndicales.

Un rôle d'animation et de pilotage autour de 4 missions :

- construire une fonction publique innovante avec l'ensemble des agents ;
- apporter une expertise pour toute la fonction publique, en appui de la transformation des politiques de ressources humaines ;
- faire vivre un dialogue social de qualité et équilibré ;
- accompagner les transformations.

192
agents

60 %
de femmes

260 M€
de budget

21
administrateurs
de l'État

➔ Pour en savoir plus

www.fonction-publique.gouv.fr

Organisation

L'organisation de la DGAFP comprend notamment un cabinet, deux services, cinq sous-directions et quinze départements.

Un arrêté, paru au Journal officiel du 25 novembre 2022, précise son organisation.

1. Le service de la synthèse statutaire, du développement des compétences et de la donnée

Ce service veille à la cohérence et l'application des règles statutaires générales et portant sur l'exercice du dialogue social. Il promeut la déclinaison territoriale des politiques de ressources humaines. Il favorise la mise en place des outils de développement des compétences des agents publics et d'accompagnement de leur parcours professionnel. Il assure la connaissance, notamment statistique, touchant à la fonction publique et à la gestion des ressources humaines. Il promeut la prospective et une démarche de simplification des normes et des processus de gestion, et favorise la transition numérique et le développement des systèmes d'information dans le domaine des ressources humaines.

Il comprend trois sous-directions : la sous-direction de la synthèse statutaire, des politiques territoriales et des partenariats, la sous-direction du recrutement, des compétences et des parcours professionnels, et la sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information.

2. Le service des politiques sociales, salariales et des carrières

Le service définit les règles de rémunération, de déroulement de carrière, de conditions de travail et de protection sociale des agents publics, en veillant à leur cohérence. À cette fin, il définit, en lien avec la direction du Budget, la politique salariale applicable à l'ensemble de la fonction publique de l'État et diffuse les instruments juridiques de simplification des règles statutaires et des régimes indemnitaires, tout en veillant au respect des spécificités des employeurs dont il instruit les demandes.

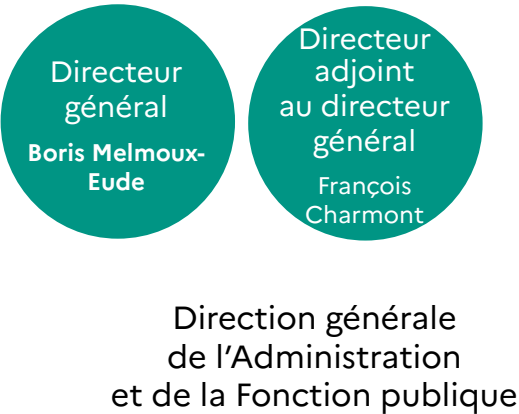
Il fait toute proposition d'amélioration de la qualité de vie au travail des agents publics. Il assure à cette fin la promotion d'une culture de la prévention en matière de santé et sécurité au travail.

Il comprend deux sous-directions : la sous-direction de la politique salariale et des parcours de carrière et la sous-direction de la politique sociale.

Le cabinet du directeur général est quant à lui en charge :

- des ressources de la direction, à savoir la gestion RH des agents de la DGAFP et le suivi et l'exécution budgétaire du programme 148 « Fonction publique » ;
- de la communication interne, externe et événementielle de la DGAFP ;
- des affaires transverses de la direction et de l'organisation du dialogue social interministériel.

Organigramme de la DGAFP*



- CABINET
- DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES MOYENS GÉNÉRAUX
- MISSION COMMUNICATION
- MISSION AFFAIRES TRANSVERSES ET DIALOGUE SOCIAL INTERMINISTÉRIEL



*mis à jour: juillet 2025

ÉQUIPE PROJET RÉFORME PARCOURS ET RÉMUNÉRATIONS

MISSION CODIFICATION ET QUALITÉ DU DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE

MISSION LOGEMENT

Service des politiques
sociales, salariales
et des carrières

Sous-direction de la politique
salariale et des parcours de carrière

Sous-direction
de la politique sociale

Département de la synthèse
et de la prospective salariales

Département de l'organisation,
des conditions et du temps de travail

Département des carrières
et des rémunérations

Département de l'action sociale

Département des statuts
de l'encadrement supérieur

Département de la protection sociale
et des retraites



Le Secrétariat général des affaires européennes



Emmanuel Puisais-Jauvin
Secrétaire général du SGAE

Le mot du directeur

Administration dédiée à la concertation interministérielle, essentielle pour faire de la France un pays moteur de la construction européenne, au service des citoyens, le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) est au cœur de la définition et de la promotion de l'agenda européen de la France :

- en garantissant l'unité et la cohérence de la position de la France au sein des institutions de l'Union européenne, de l'OCDE et de la FAO ;
- en s'assurant de la bonne application du droit de l'Union européenne ;
- en informant les parlementaires nationaux et européens ;
- en développant une stratégie d'influence dans les institutions de l'Union européenne et auprès des parties prenantes et du grand public ;
- en mobilisant les ministères pour un recours accru aux financements européens.

Héritier du Secrétariat général du Comité Interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI), le SGAE fête en 2025 ses 77 ans.

Son fonctionnement s'appuie depuis toujours sur un principe simple : la France doit parler d'une seule voix au sein des instances européennes pour garantir l'efficacité, la cohérence et la clarté de son action.

Ce processus interministériel nous est envié dans de nombreux États membres puisqu'il garantit que les positions défendues engagent l'ensemble des autorités françaises.

Faire le choix du SGAE, c'est intégrer une équipe engagée de femmes et d'hommes issus d'horizons administratifs variés, véritables experts sur les questions européennes et les politiques publiques dont ils ont la charge, en lien avec les départements ministériels.

La maîtrise des procédures et du droit européen, la connaissance approfondie des dossiers suivis, des enjeux propres à chaque négociation et des intérêts des partenaires européens, ainsi que les relations que les équipes entretiennent avec tous les acteurs concernés nous permettent de fournir un conseil avisé au service du Gouvernement.

Cette interministérialité constitue notre ADN et reflète à quel point les affaires européennes innervent désormais l'ensemble des politiques publiques.

Dans le contexte de la nouvelle mandature européenne, qui a démarré à la suite des élections européennes en juin 2024 et qui s'avère être déjà d'une rare densité, les enjeux à venir sont nombreux en raison :

- d'une part, des multiples sujets à traiter à la demande du Conseil européen (cf. les orientations arrêtées en juin 2024 dans l'agenda stratégique 2024-2029) et du programme de travail de la Commission européenne ;
- d'autre part, de la nécessité pour l'Union européenne de répondre aux nombreux défis qui s'imposent à elle.

En rejoignant le SGAE, vous serez immédiatement au cœur de ces enjeux et associés aux négociations interministérielles au sein d'équipes resserrées et tournées vers un seul objectif : faire progresser le projet européen tout en défendant les intérêts de la France.

Présentation des missions

Présentation des missions du SGAE

Piloté par un secrétaire général à la fois directeur d'administration centrale et chef du pôle « Europe » au cabinet du Premier ministre, le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) est un service du Premier ministre qui relève du Secrétariat Général des ministères économiques et financiers pour l'ensemble de sa gestion RH.

L'action du SGAE, service interministériel, est structurée autour de 5 grandes missions qui découlent du décret 2005-1283 du 17 octobre 2005.

Permettre à la France de s'exprimer d'une seule voix au sein des instances européennes pour garantir l'efficacité, la cohérence et la clarté de son action

Le SGAE instruit et prépare les positions exprimées par la France au sein des institutions de l'Union européenne ainsi que de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la base d'une concertation interministérielle. Dans ce cadre, il travaille en liaison étroite avec la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne (UE) à qui il transmet les instructions du Gouvernement.

Assurer la bonne application du droit de l'Union européenne

Le SGAE est chargé de la mise en œuvre des règles du droit de l'UE ainsi que du suivi interministériel de la transposition des directives, en liaison avec le Secrétariat général du Gouvernement (SGG). Il veille à la mise en œuvre, par l'ensemble des départements ministériels, des engagements souscrits par le Gouvernement dans le cadre des institutions européennes.

Assurer l'information des parlementaires nationaux et européens :

Le SGAE assure, avec le SGG, la mise en œuvre des procédures qui incombent au Gouvernement pour l'application de l'article 88-4 de la Constitution et coordonne, avec le ministre chargé des affaires européennes, le dispositif interministériel permettant l'information des membres du Parlement européen sur les positions de négociations du Gouvernement.

Développer une stratégie d'influence dans les institutions de l'UE et auprès des parties prenantes et du grand public

Le SGAE coordonne le dispositif interministériel de suivi de la présence française au sein des institutions européennes. Il contribue à la promotion de la langue française et à la défense du plurilinguisme dans les institutions européennes, notamment à travers le financement sur son budget de l'interprétariat requis par les comités et groupes de travail du Conseil (2,3M€ en 2024).

Permettre à la France de bénéficier davantage des fonds européens

Le SGAE a pour mission d'accompagner les ministères et les écosystèmes bénéficiaires dans la mobilisation des fonds européens. Son objectif est de pallier un manque de stratégies ministérielles en la matière et de favoriser une plus grande implication de l'ensemble des parties prenantes.

Organisation du SGAE :

Sous la direction du secrétaire général, assisté de trois secrétaires généraux adjoints, d'un conseiller spécial, d'une conseillère juridique et d'une conseillère financière, le SGAE est organisé en 15 bureaux thématiques, 3 bureaux transversaux et 3 bureaux supports.

185
agents

63 %
de femmes

Activité 2024

4 000
instructions
pour des réunions
de groupes de
travail

2 500
notes des auto-
rités françaises
(NAF)

1 000
dossiers ministres

➔ Pour en savoir plus

sgae.gouv.fr

Le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) est composé de fonctionnaires issus d'une grande diversité de corps administratifs, de militaires, de magistrats ou d'agents recrutés par la voie contractuelle.

Cette diversité des profils constitue la force et la singularité du SGAE qui compte, au 1^{er} janvier 2025, 185 ETP, dont 25 agents mis à disposition par leur ministère d'origine. La diversité des origines administratives des agents du SGAE permet de disposer d'une expertise sur l'ensemble des politiques publiques nationales et les sujets européens.

L'accueil de stagiaires fait également partie intégrante des spécificités du SGAE, jouant ainsi pleinement son rôle de sensibilisation aux enjeux européens, d'accompagnement, de partage d'expérience et de pédagogie. En 2024, 73 stagiaires (élèves ou étudiants) ont ainsi été accueillis.

Les administrateurs de l'État au SGAE :

Le SGAE compte 17 cadres A+ dont 6 administrateurs de l'État.

Un administrateur de l'État qui débute sa carrière au SGAE commence par un poste d'adjoint à un chef de bureau au sein de l'un des 15 bureaux thématiques qui composent le SGAE.

Il a vocation à occuper un poste de chef de bureau dans les deux ans qui suivent son affectation. Il peut également, à terme, occuper un emploi de direction, type directeur de projet, en tant que secrétaire général adjoint (à partir d'INSP + 6 ans après mobilité).

Les opportunités de mobilité sont nombreuses et encouragées notamment vers le MEAE, le MEFSIN (en particulier la DGE et la DG Trésor), la Représentation permanente de la France auprès l'Union européenne, l'international ou vers le secteur privé.

Les métiers proposés :

L'instruction et la préparation des positions françaises, définies après un travail de coordination interministérielle, à destination des représentants français au sein des institutions européennes constituent le cœur de métier d'un administrateur de l'État exerçant des fonctions d'adjoint au chef de bureau.

Il travaille en étroite collaboration avec les ministères compétents dont il mobilise l'expertise et la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles.

Chargé de la coordination interministérielle des dossiers au sein de son portefeuille, il assure un rôle d'expertise juridique et la préparation des positions françaises. Il informe le cabinet du Premier ministre des enjeux concernant les sujets relevant de sa compétence, favorise l'obtention de compromis interministériels et prépare les arbitrages nécessaires, notamment via l'organisation et l'animation de réunions interservices et de réunions interministérielles.

Exercer une mission au sein du SGAE permet de développer des compétences valorisables et valorisées dans le cadre d'un parcours professionnel, notamment en termes de connaissance des processus décisionnels nationaux et européens, d'expertise sur des sujets complexes, de négociation à forts enjeux et de management.

Organigramme du SGAE*

Secrétaire
général

Emmanuel
Puisais-Jauvin

- QUESTIONS JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES
- MOBILISATION FONDS EUROPÉENS
- PARLEMENTS
- CONSEILLER SPÉCIAL AUPRÈS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
- CHARGÉ DE MISSION, ASSISTANT DE PRÉVENTION
- CHARGÉE DE MISSION



*mis à jour: avril 2025

Coordination, communication, relations
publiques, influence

Ressources humaines et moyens

Soutien et développements
informatiques

Documentation et archives





Quelques autres directions et services des ministères économiques et financiers

Les administrateurs de l'État peuvent
évoluer vers d'autres structures
des ministères économiques et financiers.



L'Inspection générale des Finances



Catherine Sueur
Cheffe du service
de l'Inspection générale
des Finances

Le mot de la cheffe de service

ficient des prérogatives de contrôle sur pièces et sur place des ordonnateurs et comptables publics qui leur sont reconnues par les lois et règlements notamment le décret du 9 mai 2023 relatif à l'organisation et aux compétences de l'Inspection générale des Finances. La [Loi n°2025-594 du lundi 30 juin 2025 contre toutes les fraudes aux aides publiques](#) a récemment précisé les pouvoirs de l'IGF s'agissant en particulier de l'accès aux données et de la possibilité pour l'inspection de lever différents secrets.

Nous sommes ainsi en prise directe avec les problématiques d'actualité et restituons nos travaux aux ministres commanditaires et à leurs cabinets.

Choisir l'Inspection générale des Finances, c'est exercer un métier qui conjugue la rigueur intellectuelle à la connaissance du terrain. Nos missions supposent d'aller très régulièrement sur place à la rencontre d'interlocuteurs de tous niveaux, qu'il s'agisse des acteurs de la sphère publique ou d'acteurs privés (universitaires, associatifs, entreprises, représentants professionnels etc.). Vous serez amenés au cours de votre « Tournée » à vous rendre dans les différentes administrations centrales mais aussi dans les administrations déconcentrées, dans des collectivités territoriales ou encore dans le réseau de l'État à l'étranger. L'Inspection générale des Finances est aussi un lieu de montée en compétence, où les inspectrices et inspecteurs développent une méthodologie de travail exigeante fondée sur l'objectivation, l'impartialité et l'indépendance des conclusions. Chaque mission exige des inspecteurs de savoir à la fois travailler en équipe et en autonomie, de faire preuve d'une grande rigueur, de responsabilité, d'ouverture d'esprit et d'écoute vis-à-vis des interlocuteurs rencontrés, ainsi que d'inventivité dans les solutions proposées. Vous apprendrez au contact de collègues

aux profils variés et vous vous forgerez des compétences sectorielles diverses en travaillant successivement sur toutes les politiques publiques, de leur conception à leur mise en œuvre opérationnelle.

Choisir l'Inspection générale des Finances, c'est enfin rejoindre un collectif de haut niveau auquel chaque inspecteur contribue directement. Si les missions sont conduites par des équipes constituées de deux à quatre inspecteurs, les échanges nombreux avec les inspecteurs et inspecteurs généraux, le pôle « science des données » ou le pôle « économie », les moments partagés, professionnels et conviviaux, conduisent à l'émergence d'un collectif de travail exigeant, soudé et stimulant. La taille du service et le renouvellement régulier des effectifs permettent à chacun de contribuer significativement à la vie du service, à l'amélioration des méthodes de travail, à la transmission des connaissances : chacun apporte ses compétences, son expérience et ses idées tout en appliquant les méthodes de l'Inspection. Rejoindre l'IGF vous permettra en outre d'intégrer le réseau des inspecteurs des finances qui exercent des missions variées et de haut niveau dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Le passage à l'IGF prépare à l'exercice de hautes responsabilités dans les administrations centrales et déconcentrées comme dans les opérateurs voire le secteur privé. En rejoignant l'inspection, vous aurez l'opportunité de vous confronter à des problématiques complexes et à fort enjeu, de vous adresser à des interlocuteurs de tous niveaux et d'acquérir des outils méthodologiques qui vous serviront tout au long de votre carrière. Vous aurez aussi la certitude de contribuer directement à l'émergence de solutions aux questions stratégiques que rencontrent les décideurs publics. C'est donc un choix pour le présent et l'avenir.

Chaque année, nous accueillons des hauts potentiels issus du secteur public et privé pour exercer les fonctions d'inspectrice ou d'inspecteur des finances sur emploi fonctionnel. Dans le cadre de la réforme de la haute fonction publique, l'IGF recherche des cadres prometteurs qui souhaitent, après une première expérience réussie d'au moins deux ans, rejoindre un service au cœur des enjeux de notre pays.

Choisir le métier d'inspecteur des finances, c'est contribuer à l'amélioration des politiques publiques dans tous les domaines, au plus près des décideurs publics et au service des citoyens. L'Inspection générale des Finances (IGF) conduit des missions de conseil et d'évaluation de politiques publiques, d'audit ou de vérification de structures publiques dont l'essentiel se fait à la demande des ministres. En 2024 et 2025, des brigades d'inspectrices et d'inspecteurs des finances ont mené des contrôles inopinés au sein du réseau de la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF), de l'Agence de la transition écologique (ADEME) et des chambres de commerce et d'industrie (CCI). Pour l'exercice de ces missions, les inspectrices et inspecteurs des finances béné-

Présentation des missions

Au service du Gouvernement, l'Inspection générale des Finances réalise des missions de conseil et d'évaluation (70 % des missions), de contrôle (10 % des missions) et d'assistance (20 % des missions). Ces missions répondent de façon **directe** à des problématiques **précises et d'actualité** identifiées par le Gouvernement et visent à étudier et proposer des solutions **opérationnelles** en lien avec l'ensemble des administrations.

Les revues de dépenses, au nombre de 21 depuis 2023, s'inscrivent dans le contexte du redressement des finances publiques et visent à documenter des objectifs d'économies. Ces missions ont pour objectif d'analyser l'efficacité de la dépense publique de façon thématique et sectorielle et d'identifier les pistes d'économies qui permettent de contribuer au renforcement de la soutenabilité de la trajectoire des finances publiques. Les revues de dépenses ont par exemple porté sur les aides aux entreprises, la formation professionnelle, les affections longue durée, l'investissement des collectivités territoriales ou encore les dispositifs en faveur de la jeunesse. L'IGF a, de plus, conduit **des revues de dépenses fiscales** visant à analyser l'efficacité et la pertinence de ces dispositifs.

Le service est capable **d'intervenir tant sur des sujets de la sphère de Bercy comme sur des secteurs plus éloignés de son cœur de métier**. Chaque année l'IGF travaille sur la transition écologique, le numérique, le logement, la politique sociale et la politique de santé, la culture, l'enseignement supérieur et la recherche. Le Service de l'IGF a par exemple réalisé des missions sur les ressources humaines de l'État dans le numérique, la contribution à l'audiovisuel public, l'impact de l'inflation sur les produits alimentaires, l'investissement socialement responsable, le bouclier tarifaire ou encore l'évaluation du plan « France relance ». **Ces missions contribuent directement à la décision publique et sont commandées pour répondre à des besoins précis**, comme les récentes missions sur les prévisions de recettes des prélèvements obligatoires.

Les missions **d'Inspection et de vérification de la régularité du fonctionnement des services**, qui sont le cœur de métier de l'inspection, permettent de fournir aux autorités ministérielles une assurance raisonnable sur la régularité, l'efficacité et l'efficience de l'activité des services. Les inspecteurs des finances bénéficient dans ce cadre des prérogatives de contrôle sur pièces et sur place des ordonnateurs et comptables publics qui leur sont reconnues par la loi et le règlement. Les missions de contrôle de l'IGF portent principalement sur les services déconcentrés des ministères économiques et financiers mais le service s'est projeté sur des établissements d'autres champs comme les universités, les organismes consulaires (chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers et de l'artisanat, chambres d'agriculture) ou encore des organismes HLM ainsi que des établissements publics fonciers (EPF) ou d'aménagement (EPA). Le **récent contrôle du groupe Orpea ou de Medicharme** réalisé à la demande du Gouvernement a démontré la pertinence de ces compétences et la capacité du Service, à présenter des résultats significatifs dans des domaines et sur des types d'acteurs nouveaux pour l'Inspection.

Les missions d'assistance prennent la forme d'une participation d'un membre de l'IGF aux travaux d'une administration, d'une commission, ou en appui d'un parlementaire ou d'une personnalité mandatée par le Gouvernement. Récemment, deux inspecteurs ont appuyé le comité d'organisation des jeux olympiques pour la construction d'une trajectoire budgétaire pour les Jeux Olympiques de 2030 ou un inspecteur a été placé auprès de Jean-Jacques Marette, chargé d'animer le conclave sur les retraites. Depuis 2023 un inspecteur ou une inspectrice est également placé auprès de la représentation permanente de la France aux Nations Unies pour l'assister durant quatre mois sur une mission de négociations budgétaires.

Des missions internationales d'assistance technique sont également réalisées par les membres de l'Inspection générale des Finances, en partenariat avec des institutions multilatérales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Expertise France, etc.). Deux inspectrices des finances ont participé à la mission confiée à M. Pierre Heilbronn, inspecteur général des finances, envoyé spécial du Président de la République, pour l'aide et la reconstruction de l'Ukraine.

Organisation

Le service de l'Inspection générale des Finances est composé d'une cheffe de service, assistée de deux adjoints encadrant les 60 membres de la Tournée, accompagnés de 40 inspectrices et inspecteurs généraux des finances.

40
inspectrices
et inspecteurs
généraux

60
membres
de la « Tournée »
(inspecteurs
et inspecteurs
adjoints
des finances,
data scientists)

14
membres
du pôle
« audit »

20
membres
des services
administratifs
et financiers

Les inspectrices et inspecteurs généraux des finances au service encadrent et conseillent les membres de la « Tournée » et représentent l'État dans des commissions, conseils d'administration et comités où les enjeux financiers sont significatifs.

La « Tournée » regroupe l'effectif « junior » du service de l'IGF et réunit les inspectrices et inspecteurs des finances, les inspectrices et inspecteurs adjoints et les data scientists du pôle « science des données ». Sous la supervision des inspecteurs généraux, les inspecteurs de la « Tournée » conduisent les missions confiées à l'IGF. Le pôle « économie », créé en juillet 2021 déploie des méthodes analytiques et quantitatives innovantes, fondées sur des travaux de recherche récents en économie, pour répondre à des questions concrètes de politiques publiques. Le pôle « science des données », créé en février 2019, appuie les missions sur les sujets quantitatifs – en utilisant économétrie, *machine learning*, visualisation de données, méthodes de micro-simulation – dans des domaines aussi variés que la fiscalité, l'environnement, ou la santé. Enfin, les services administratifs et financiers assurent la gestion des ressources humaines, ainsi que le soutien opérationnel, logistique et technique des missions.

Dans le contexte de renforcement de la maîtrise des risques de l'État, le pôle « audit » réalise des audits internes ministériels dans le cadre d'une programmation annuelle. Le pôle est encadré par un inspecteur général des finances.

Les inspectrices et inspecteurs des finances suivent un parcours qui leur permet de monter en compétence tout au long de leur « Tournée ». Leur première mission, de vérification, leur permet d'apprendre les méthodes de l'inspection en produisant un premier rapport de contrôle. En 2025, l'IGF a réalisé un contrôle des chambres de commerce et d'industrie. Pendant environ un an, ils exercent ensuite le métier d'inspecteur au sein de différentes missions d'une durée de trois à six mois en moyenne, sur lesquelles ils sont responsables d'un ou plusieurs champs d'investigation. Enfin, ils sont chefs de mission et dirigent, souvent en lien avec d'autres corps d'inspection, les missions qui leur sont confiées, supervisés par un inspecteur général, et sont amenés à réaliser des missions d'assistance auprès de personnalités qualifiées ou d'administrations.

À l'issue de leurs quatre ans à l'IGF, les inspectrices et inspecteurs des finances ont vocation à exercer des fonctions dans l'ensemble des services publics : en administration centrale, en établissements publics, en collectivités territoriales, etc.

Le métier d'inspecteur des finances

Les inspectrices ou inspecteurs des finances, quels que soient leur formation initiale et leur mode de recrutement, sont invités à suivre un parcours de montée en compétence tout au long de leur présence au service. Il doit également aider les membres de la « Tournée » à devenir des cadres et dirigeants à haut potentiel, disposant d'une compréhension globale et étendue des politiques publiques et des modes de gestion publique, d'une capacité à résoudre des questions complexes de manière opérationnelle, d'une aptitude à travailler en équipe et à animer des équipes et de grandes qualités interpersonnelles.

Les missions sont généralement organisées autour d'un inspecteur des finances expérimenté issu de la « Tournée », qui dirige la mission, d'un inspecteur général superviseur, d'un ou plusieurs inspecteurs, et éventuellement d'un stagiaire. Ces missions durent entre trois et six mois, sont généralement divisées entre une phase de cadrage et de collecte d'informations, une phase d'analyses (économique, juridique, statistique, d'analyse et de rédaction) et d'échanges avec les acteurs concernés (les missions rencontrant jusqu'à une centaine de personnes), d'une phase de construction des propositions et de rédaction et d'une ultime phase de restitution auprès des administrations et cabinets ministériels concernés. Pour réaliser leur mission, les inspecteurs ont accès à de riches bases de données au travers notamment du pôle « science des données », rencontrent des interlocuteurs variés allant du plus haut niveau hiérarchique (cabinets ministériels, directeurs d'administration centrale et d'opérateurs, dirigeants de grandes entreprises) aux acteurs de terrain, et s'appuient sur les documents transmis et la méthodologie de l'Inspection générale des Finances pour formuler des constats et des propositions objectifs et répondant de façon opérationnelle et indépendante aux problématiques posées par le Gouvernement.

82

missions
dont 58
d'évaluation
et de conseil.

11

missions
d'assistance
et 11 missions
d'audit interne
ou de contrôle
d'entreprises
bénéficiaires de
soutiens de l'État

➤ Pour en savoir plus

[Rapport d'activité 2024](#)

La direction générale des Douanes et Droits indirects

La direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) est l'administration de la frontière et de la marchandise. Dans un environnement économique et sécuritaire évolutif, elle tient les frontières terrestres, maritimes et numériques pour protéger le territoire. Elle contrôle les marchandises pour protéger la population, l'environnement et soutenir les entreprises. Cet engagement fort aux frontières et sur la marchandise permet à la douane de relever les nombreux défis d'aujourd'hui et de demain, en s'appuyant sur le professionnalisme de ses 17 000 agents. Elle s'appuie sur des services déconcentrés répartis sur l'ensemble du territoire et des services à compétence nationale, notamment la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) et la direction nationale garde-côtes des douanes (DNGCD). Administration opérationnelle, la douane s'adapte et innove en continu pour moderniser le traitement des flux commerciaux et amplifier la lutte contre les trafics illicites et la criminalité organisée.

La direction générale des Douanes et Droits indirects est organisée autour d'un état-major (constituée de 7 sous-directions, subdivisées en 22 bureaux) et d'un réseau déconcentré métropolitain et ultra-marin de 12 directions interrégionales dont le ressort territorial correspond aux régions administratives et 42 directions régionales (chaque direction interrégionale comprend 3 ou 4 directions territoriales). S'y ajoutent des services spécialisés : la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières, (DNRED) chargée de la lutte contre les grandes fraudes et contre les organisations criminelles ; l'office national antifraude (ONAF-commun à la DGDDI et la DGFIP), spécialisé dans la répression de la délinquance fiscale ; la direction nationale garde-côtes des douanes (DNGCD), qui met en œuvre les orientations stratégiques de la douane dans les domaines maritime et aéro-maritime ; la direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP) ; la direction nationale des statistiques et du commerce extérieur (DNSCE), le centre informatique douanier (CID) ; le service d'analyse de risque et de ciblage (SARC).

L'Agence des Participations de l'État

L'Agence des Participations de l'État incarne et exerce les missions de l'État actionnaire, dans le cadre des orientations fixées par le Gouvernement.

Sous l'autorité du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, la mission de l'APE est de gérer le portefeuille de participations de l'État, investisseur en fonds propres dans des entreprises jugées stratégiques, pour stabiliser leur capital et les accompagner dans leur développement et leur transformation.

Dans un contexte de forte contrainte pour les finances publiques, et alors que l'État doit faire face à des défis de transitions écologique, industrielle et technologique, le Gouvernement a, en 2017, recentré la doctrine de l'État actionnaire autour de trois axes prioritaires :

- 1 - les entreprises stratégiques qui contribuent à l'indépendance de la France ;
- 2 - les entreprises participant à des missions de service public ou d'intérêt général national ou local pour lesquelles la régulation serait insuffisante pour préserver les intérêts publics et assurer les missions de service public ;
- 3 - les entreprises en difficulté dont la disparition pourrait entraîner un risque systémique.

➤ Pour en savoir plus

[L'Agence des Participations de l'État |
economie.gouv.fr](https://economie.gouv.fr)

86 entités relèvent du périmètre de l'Agence des Participations de l'État, dont une dizaine de sociétés cotées (Engie, Air-France-KLM, Renault, Safran, etc.). La valeur totale du portefeuille est estimée à environ 180 milliards d'euros (au 30 juin 2024). Pour l'exercice de ses missions, l'APE dispose d'une équipe resserrée de 60 collaborateurs majoritairement fonctionnaires (40 fonctionnaires, 20 contractuels) et dont plus de la moitié sont des femmes (31 femmes et 29 hommes).

En tant qu'actionnaire de long terme, l'État soutient la performance économique des entreprises de son portefeuille. Il veille également à leur résilience, en s'assurant qu'elles soient capables de s'adapter aux évolutions tout en résistant aux chocs de leur environnement. Enfin, l'État actionnaire s'attache à ce que ces entreprises soient des acteurs économiques responsables sur les plans social et environnemental.

La doctrine de l'État actionnaire s'apprécie au regard de nouveaux facteurs, dont la souveraineté économique et les besoins liés à la réindustrialisation du pays, les exigences environnementales, la disruption numérique et technologique, ainsi que les tensions géopolitiques et les risques accrus liés aux conflits armés. Dans ce contexte, l'Agence des Participations de l'État s'affirme comme un acteur de la souveraineté économique nationale, comme en témoignent les récentes opérations d'acquisition menées dans des secteurs stratégiques tels que les télécommunications, la défense ou encore le numérique.

La direction interministérielle de la Transformation publique

La DITP est une direction du ministère de la fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique. Le directeur de la DITP occupe les fonctions de délégué interministériel à la transformation publique qu'il exerce sous l'autorité du Premier ministre.

La DITP pilote le programme de transformation publique défini par le Gouvernement pour une action publique plus proche, plus simple et plus efficace, avec cinq objectifs :

- Assurer le déploiement effectif des priorités de l'action gouvernementale;
- Territorialiser l'action publique;
- Améliorer l'efficacité, la qualité et l'accessibilité des services publics;
- Simplifier la vie des Français et des agents publics;
- Aider les administrations à réussir leurs transformations.

Un tiers des ressources de la DITP est dédié au déploiement de la feuille de route du Gouvernement et de ses différents programmes.

Deux tiers de ses équipes sont dédiées à l'accompagnement des administrations dans leur transformation (Agence de conseil interne de l'Etat, Laboratoires d'innovation publique, Campus de la transformation publique, Centre interministériel de la participation citoyenne, Fonds pour la transformation de l'action publique).

La DITP accueille et forme des fonctionnaires à ses métiers leur donnant ainsi l'expérience de l'interministériel et des compétences rares dans la fonction publique.

En 2025, la DITP compte près de 200 agents.

➤ **Pour en savoir plus**

modernisation.gouv.fr

Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits financiers clandestins

Tracfin est le service de renseignement financier français, placé sous l'autorité des ministères en charge de l'économie et des finances. En tant que service d'investigation à vocation opérationnelle, Tracfin participe à la construction d'un capitalisme responsable, facteur d'attractivité et de compétitivité de l'économie française. Ses capteurs financiers lui permettent aujourd'hui d'exercer trois missions prioritaires :

- la lutte contre la criminalité économique et financière ;
- la lutte contre la fraude aux finances publiques ;

- la défense et la promotion des intérêts fondamentaux de la Nation, notamment en matière de lutte contre le financement du terrorisme et les ingérences criminelles.

Tracfin est à la fois la cellule de renseignement financier (CRF) française depuis 1990 (au sens du groupe d'action financière, des directives européennes et du code monétaire et financier) et l'un des six services de la communauté nationale du renseignement depuis 2008 (au sens du code de la sécurité intérieure). Parmi ces services, Tracfin est le seul dont l'activité se fonde sur l'analyse des flux financiers. Cette double identité constitue une spécificité forte du service, lui conférant des missions très variées et des pouvoirs d'investigation particulièrement importants. À partir des déclarations effectuées par les 200 000 professionnels assujettis au dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) ou des informations reçues des administrations partenaires ou des services homologues étrangers, Tracfin recueille, analyse, enrichit et exploite tout renseignement propre à établir l'origine ou la destination délictueuse ou criminelle d'une opération financière.

Pour cela, Tracfin met en œuvre l'ensemble des pouvoirs et prérogatives que le législateur lui a confiés et qui lui permettent d'accroître la portée opérationnelle de ses investigations : droit de communication, consultation de bases de données, techniques de renseignement, etc.

Tracfin transmet ensuite le résultat de ses investigations, en fonction de la finalité poursuivie, soit à l'autorité judiciaire, soit aux administrations partenaires – en particulier au sein des ministères économiques et financiers ou des services de renseignement – soit à ses homologues étrangers, avec lesquels il a noué depuis sa création, il y a plus de trente ans, une riche et efficace coopération.

En 2025, Tracfin compte près de 230 agents.

La direction des Achats de l'État

La direction des Achats de l'État (DAE) a été créée en 2016. Placée sous l'autorité du ministre chargé des comptes publics, elle définit et pilote la politique des achats de l'État et anime celle des établissements publics de l'État.

Les principales missions de la DAE sont de :

- définir la politique des achats de l'État (hors achats de défense et de sécurité), et s'assurer de sa mise en œuvre par les ministères et établissements publics de l'État;
- animer la gouvernance interministérielle des achats de l'État;
- porter les principaux objectifs de politique publique assignés aux achats et en mesurer les résultats :
 - assurer l'efficacité économique des achats, notamment en optimisant les coûts;
 - faciliter l'accès des PME à l'achat public,
 - améliorer la performance environnementale de l'achat public, dans le cadre de la planification écologique,
 - augmenter le recours à l'achat d'innovation,
 - augmenter le recours aux dispositions environnementales dans les marchés.
 - assurer la sécurité juridique des procédures et la maîtrise des risques.
- conclure les marchés publics interministériels ou en confier la passation à un autre service de l'État ou une centrale d'achat publique (UGAP) et s'assurer de la bonne exécution de ces marchés;
- proposer la politique de l'État en matière de gestion des déplacements professionnels;
- établir les orientations pour la professionnalisation des acteurs de l'achat; conseiller les services de l'État, et les établissements publics de l'État pour leurs stratégies d'achat ainsi que pour l'organisation et l'efficacité de la fonction d'achat;
- concevoir et piloter le système d'information des achats de l'État permettant notamment la dématérialisation des procédures ainsi que le suivi de la performance.

La direction des Achats de l'État est tournée vers l'interministériel. Elle s'appuie sur les responsables ministériels des achats placés auprès des secrétaires généraux des ministères. Elle anime le réseau des plateformes régionales des achats placées au sein des préfectures de région (SGAR). Elle est aussi en lien direct avec les directions chargées des achats des principaux établissements publics de l'État. Dans le cadre de ses missions, elle coopère étroitement avec d'autres directions d'administration centrale intéressées par certains aspects des achats de l'État (direction du Budget, direction de l'immobilier de l'État, direction générale des Entreprises, direction des Affaires juridiques des ministères économiques et financiers, commissariat général au développement durable, Secrétariat général à la planification écologique, DITP, etc.).

En 2023, les achats de l'État (hors marchés de défense et de sécurité) se sont élevés à 24 Mds€ TTC, et ceux des établissements publics de l'État environ 25 Md€ (hors secteur hospitalier). Les marchés de plus de 40K€ ont été notifiés avec une considération environnementale pour 54,7% d'entre eux, et avec une considération sociale pour 24,7% d'entre eux. Les principaux domaines d'achat ont concerné l'énergie, les fluides et les carburants (2,4Mds€), les véhicules et transports de personnes et de biens (3Mds€), l'informatique et les télécommunications (4Mds€), les prestations et fournitures générales – dont achat de formations et de prestations intellectuelles (4,9Mds€), l'immobilier (9,7Mds€).

L'Agence française Anticorruption

L'Agence française Anticorruption (AFA) est un service à compétence nationale créé par la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. Placée auprès du ministre de la justice et du ministre en charge du budget, l'AFA aide les autorités compétentes et les personnes qui y sont confrontées à prévenir et à détecter les faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme. Son expertise peut être sollicitée par les juridictions, les grandes entreprises, les administrations ou encore les collectivités.

À ce titre, l'AFA :

- élabore des recommandations et des guides pratiques qui, avec la loi Sapin II et ses décrets d'application, constituent le référentiel anticorruption français;
- mène des actions de sensibilisation et de formation auprès de tous types d'acteurs, publics ou privés;
- apporte un appui aux acteurs publics ou privés pour la mise en œuvre de leur dispositif anticorruption et répond à leurs saisines;
- contrôle l'existence et l'efficacité des dispositifs anticorruption mis en place par les acteurs publics et les grandes entreprises;
- contrôle l'exécution des programmes de mises en conformité contenus dans les conventions judiciaires d'intérêt publics (CJIP) conclues avec l'autorité judiciaire;
- assiste les autorités françaises compétentes pour la définition et la mise en œuvre de la position française au sein des organisations internationales (OCDE, GRECO, ONUDC, G20), ainsi qu'à des actions de coopération, d'appui et de soutien techniques auprès d'autorités étrangères œuvrant dans la prévention de la corruption.

Délégation à l'encadrement supérieur

Août 2025



MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat
général

LES ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT AUX MEF

Institut national
du service public
(INSP)

2024-2026
Promotion
Paul-Émile Victor

Découvrez les métiers du service public choisirleservicepublic.gouv.fr

Témoignages d'administrateurs de l'État



Retrouvez en vidéos leurs témoignages d'expérience sur le site du ministère:

video.finances.gouv.fr/watch/videolist/index/viewcode/default/keypub/25b67bf7c4bb9a95003c



**Elodie
MORIVAL**
Direction générale
des Entreprises



**Guillaume
CHOMETTE-
BENDER**
Direction
du Budget



**Louis
BEDIER**
Direction générale
des Entreprises



**Oriane
PENNY-
LEPASTIER**
Direction
du Budget



**Jean-Baptiste
LE VERT**
Direction
du Budget



**Caroline
MILLER**
Direction générale
du Trésor



**Adèle
LIÉBER**
Direction générale
des Finances
publiques



**Paul
BONMARTIN**
Direction générale
du Trésor



**Alexis
DOUSSELAIN**
Direction générale
de l'Administration
et de la Fonction
publique



**Lucas
PASZKOWIAK**
Direction
de la Législation
fiscale



Maxence WAERNIERS
Direction générale
de la Concurrence,
de la Consommation
et de la Répression
des fraudes

Les administrateurs de l'État au sein des MEF

Exemples de parcours

Camille LEBOEUF

Promotion 2020-2021 (Aimé Césaire)

2025 : Cheffe de pôle/conseillère économique du service économique régional de Washington

2023 : Adjointe au chef du bureau chargé des affaires bancaires à la DG Trésor

2021 : Adjointe au chef du bureau « climat, environnement et agriculture », chargée du suivi des enjeux économiques et financiers liés au climat à la DG Trésor

Magali CESANA

Promotion 2003-2005 (Romain Gary)

2021 : cheffe du service des affaires bilatérales et de l'internationalisation des entreprises à la direction générale du Trésor

2016 : secrétaire générale adjointe, sous-directrice en charge de la gestion et du pilotage des moyens au sein du Secrétariat général de la direction générale du Trésor

2014 : Cheffe du bureau « Investissements, lutte contre la criminalité financière et sanctions » à la direction générale du Trésor

2011 : Cheffe du bureau « services bancaires et moyens de paiements » au sein de la sous-direction des banques et des moyens de financements d'intérêt général à la direction générale du Trésor

2009 : Détachée dans le corps des conseillers économiques pour exercer les fonctions de conseillère auprès de la Représentation permanente de la France à Bruxelles

2007 : Adjointe au chef du bureau « politique commerciale, OMC et accords commerciaux de l'UE » à la DG Trésor

2005 : Adjointe au chef du bureau « financement et développement des entreprises » à la DG Trésor

Armel CASTETS

Promotion 2010-2011 (Jean-Jacques Rousseau)

2023 : Sous-directeur du financement international des entreprises et du soutien au commerce extérieur au sein du service des affaires bilatérales, de l'internationalisation des entreprises et de l'attractivité de la direction générale du Trésor

2021 : Chef du bureau « épargne et marché financier » à la DG Trésor

2019 : Détaché dans le corps des conseillers économiques en qualité de chargé de mission au service économique régional de Washington

2016 : Détaché auprès du Fonds monétaire international - Banque mondiale en qualité de conseiller de l'administrateur pour la France

2012 : Adjoint au chef du bureau du système financier international et de la préparation des sommets à la direction générale du Trésor

Paul BONMARTIN

Promotion 2017-2019 (Georges Clémenceau)

2023 : Détaché en qualité d'administrateur suppléant en charge du Fonds Monétaire International au bureau de l'administrateur pour la France au FMI et à la Banque Mondiale (Washington)

2021 : Adjoint au chef du bureau en charge du suivi du secteur bancaire français et européen, à la direction générale du Trésor

2019 : Adjoint au chef du bureau en charge de l'Eurogroupe et de l'ECOFIN, à la direction générale du Trésor

Fabrice LACROIX

Promotion 2001-2003 (René Cassin)

2018: Détaché auprès du comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques « Paris 2024 », en qualité de directeur exécutif administratif et financier

2016 (septembre): Détaché auprès de l'Agence France Presse en qualité de directeur général

2016 (avril): Détaché auprès de l'Agence France Presse en qualité de directeur général adjoint

2012 : Détaché auprès de France Télévisions, en qualité de directeur général adjoint en charge de la gestion

2011 (septembre): En service détaché auprès de l'Ambassade de France au Kenya afin d'exercer les fonctions de conseiller de coopération et d'action culturelle

2011 (janvier): En service détaché auprès de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger

2009 : Détachement auprès de l'Etablissement public du Grand Palais des Champs-Élysées en qualité de secrétaire général

2006 : Détaché auprès de Radio-France, en qualité de directeur financier adjoint, puis directeur financier

2003 : Adjoint au chef du bureau « transports » à la direction du Budget

Christophe STROBEL

Promotion 2016-2017 (Louise Weiss)

2022: Sous-directeur du tourisme au sein du service de l'économie de proximité de la direction générale des Entreprises

2019: Directeur de projet « innovation de rupture et industrialisation de la R&D » à la direction des entreprises

2018: Adjoint au chef du bureau de l'innovation et de la propriété industrielle à la direction générale des Entreprises

Axel VANDAMME

Promotion 2015-2017 (George Orwell)

2024: Sous-directeur de la politique sociale au sein du service des politiques sociales, salariales et des carrières à la DGAFP

2019: Détaché auprès de la Cour des comptes, en qualité de conseiller référendaire en service extraordinaire

2019: Détaché auprès de la Cour des comptes, en qualité de rapporteur extérieur

2017: Chef du bureau des politiques sociales au Secrétariat général du ministère de l'Économie et des Finances

Grégoire PARMENTIER

Promotion 1995-1997 (Marc Bloch)

2023 : Chef du service de l'immobilier et de l'environnement au Secrétariat général des ministères économiques et financiers

2019 : Chef de service, responsable de la délégation « synthèse, coordination et innovation » du Secrétariat général des ministères économiques et financiers

2015 : Chef de service, directeur du service à compétence nationale « centre interministériel de services informatiques en matière de ressources humaines »

2014 : Chef de mission de contrôle général économique et financier

2011 : Chef de service, en charge du département « Métier » à l'ONP

2010 : Directeur de projet « Métier » auprès de la directrice du service à compétence nationale « Opérateur national de paie »

2007 : Sous-directeur des politiques interministérielles (direction générale de l'Administration et de la Fonction publique)

2006 : Sous-directeur de la gestion des ressources humaines dans les services du Premier ministre (direction générale de l'Administration et de la Fonction publique)

2004 : Mis à disposition du ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État pour exercer les fonctions de conseiller technique

2001 : Conseiller technique auprès du ministère des affaires étrangères – premier secrétaire à la représentation permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York

1997 : Adjoint puis chef du bureau des rémunérations, des pensions et du temps de travail à la direction générale de l'Administration et de la Fonction publique

Carole ANSELIN

Promotion 2012-2014 (Jean Zay)

2024 : Sous-directrice de la 8^e sous-direction à la direction du Budget

2021 : Détachée auprès d'Île-de-France mobilités pour exercer les fonctions de directrice finances et commande publique

2017 (novembre) : Cheffe du bureau de la politique budgétaire à la 1^{re} sous-direction de la direction du Budget

2017 (septembre) : Adjointe au chef du bureau de l'Union Européenne

2014 : Adjointe au chef du bureau de l'emploi et de la formation professionnelle à la direction du Budget

Samuel BARREAULT

Promotion 2002-2004 (Léopold Sédar Senghor)

2022 : Directeur régional des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine

2017 : Directeur départemental des Finances publiques de l'Hérault

2015 : Délégué du directeur général pour l'interrégion Sud-Est Outre-Mer

2011 : Directeur du pôle gestion publique de la direction départementale des Finances publiques des Yvelines

2010 : Directeur adjoint du cabinet du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement

2009 : Directeur adjoint du cabinet du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État, en charge de la fonction publique

2008 : Conseiller social au cabinet du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique

2006 : Chef du bureau Moyens budgétaires de la direction générale de la comptabilité publique

2004 : Adjoint au Chef du bureau Moyens budgétaires à la direction générale de la comptabilité publique

Antoine MAGNANT

Promotion 1997-1999 (Cyrano de Bergerac)

2024 (avril) : Directeur de TRACFIN

2024 (janvier) : Directeur général des Finances publiques par intérim

2018 : Directeur général adjoint des Finances publiques

2015 : Chef de service des ressources humaines à la DGFIP

2011 : Sous-directeur de la fiscalité des transactions au sein de la direction de la législation fiscale

2009 : Sous-directeur de la comptabilité de l'État à la DGFIP

2005 : Chef de bureau à la direction générale des impôts

2003 (septembre) : Mis à disposition du Muséum d'histoire naturelle

2000 : Chef du bureau « impôt sur les sociétés, ISF, droit de succession » à la direction de la législation fiscale

1999 : Adjoint au chef du bureau de la synthèse à la direction de la législation fiscale

Etienne FLORET

Promotion 2016-2017 (Louise Weiss)

2025 : Détaché auprès de la Caisse des dépôts

2024 : Détaché auprès d'Aéroport de Paris en qualité de responsable adjoint pôle sûreté et sécurité publique

2022 : Conseiller innovation, numérique et PME au cabinet du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

2021 : Adjoint au chef du bureau en charge des dispositifs de soutien en remplacement (FINENT2) à la DG Trésor

2019 : Adjoint au chef du bureau « financement du logement et d'activités d'intérêt général » (BANCFIN3) à la DG Trésor

2018 : Adjoint au chef du bureau de la recherche et de l'enseignement supérieur (3MIREs) à la direction du Budget

Sandrine BERTHET

Promotion 2020-2021 (Aimé Césaire)

2023 : Experte de haut niveau, déléguée à la transition écologique, placée auprès du directeur général des entreprises

2022 : Secrétaire générale du conseil national de l'industrie à la direction générale des Entreprises

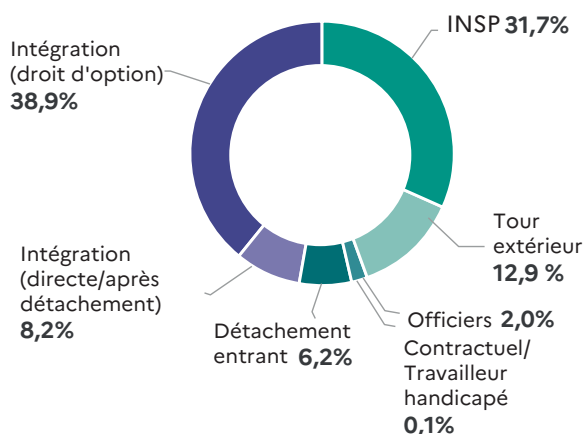
2021 : Cheffe de projet « relance et compétitivité des entreprises » à la direction générale des Entreprises

Les administrateurs de l'État au sein des MEF

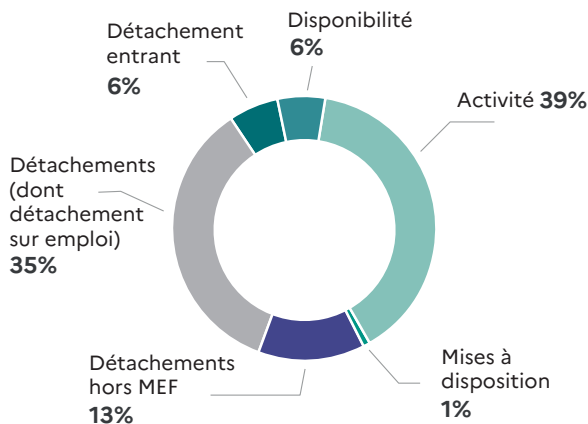
Chiffres clés

Au 1^{er} janvier 2025, **1642** administrateurs de l'État (34% de femmes, 66% d'hommes) sont rattachés en gestion aux ministères économiques et financiers, soit près du tiers du corps au niveau interministériel, faisant des MEF le **premier employeur d'administrateurs de l'État**

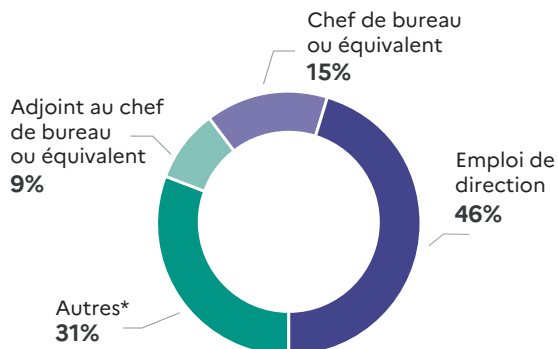
Origine d'accès au corps au 1^{er} janvier 2025



Répartition par position statutaire au 1^{er} janvier 2025

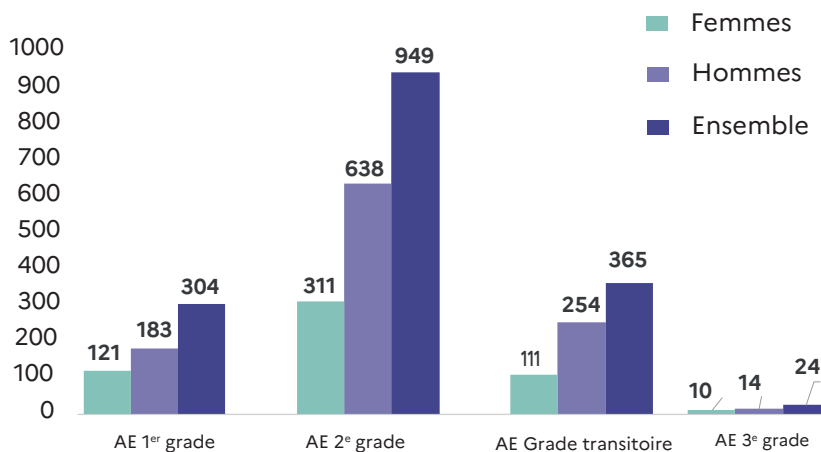


Répartition des AE par catégorie de postes / emplois au 1^{er} janvier 2025



*postes d'adjoint au sous-directeur ou équivalent, chef de service économique, chargé de mission, conseillers, rapporteur et autres fonctions et emplois de la DGFIP en SD.

Répartition femmes-hommes par grade au 1^{er} janvier 2025



Modes de recrutement sur les 5 dernières années

Modes de recrutement	2020	2021	2022	2023	2024
ENA/INSP	29	19	19	28	30
Tour extérieur	7	8	7	9	44
Officier	0	0	0	0	0
Détachements et intégrations	17	25	31	765*	36
Total	53	52	57	802	110

* dont 735 intégrations au titre du droit d'option et 30 accueils en détachement.

Les administrateurs de l'État au sein des MEF

Les étapes clés de la carrière

La carrière-type d'un administrateur de l'État des MEF est ponctuée par plusieurs étapes :

Les administrateurs de l'État sont généralement nommés sur des postes **d'adjoint au chef de bureau** (hors postes de chef de bureau proposés dans certaines directions), postes qu'ils occupent en moyenne 4 ou 5 ans avant d'être nommés **chef de bureau**.

En 2022, les MEF furent précurseurs de la mise en œuvre de la réforme de la haute fonction publique en intégrant dans le nouveau corps des administrateurs de l'État les deux seuls corps impactés à ce stade par la réforme, celui des administrateurs civils et celui des conseillers économiques. Au 1^{er} janvier 2023, 14 autres corps de la haute fonction publique ont été placés en extinction, les MEF étant plus particulièrement concernés par les corps de l'inspection générale des finances, du contrôle général économique et financier et des administrateurs des finances publiques. Les membres de ces corps ont bénéficié d'un droit d'option, ouvert jusqu'au 31 décembre 2023, pour intégrer le nouveau corps des administrateurs de l'État. Au cours de l'année 2023, 735 membres de ces corps ont intégré le corps des administrateurs de l'État. Au 1^{er} janvier 2025, le corps des administrateurs de l'État rattachés en gestion aux ministères de l'économie et des finances est constitué de 1 642 agents.

Les promotions aux grades d'administrateur du deuxième grade et du troisième grade se font par tableau d'avancement. En tenant compte des lignes directrices de gestion interministérielle, chaque ministre ou autorité adresse au Premier ministre et au ministre chargé de la fonction publique la liste des administrateurs de l'État affectés ou rattachés à son département qu'il juge aptes à bénéficier d'une promotion.

La promotion au grade d'administrateur du deuxième grade au sein des MEF intervient au moins 6 ans après la sortie de l'INSP.

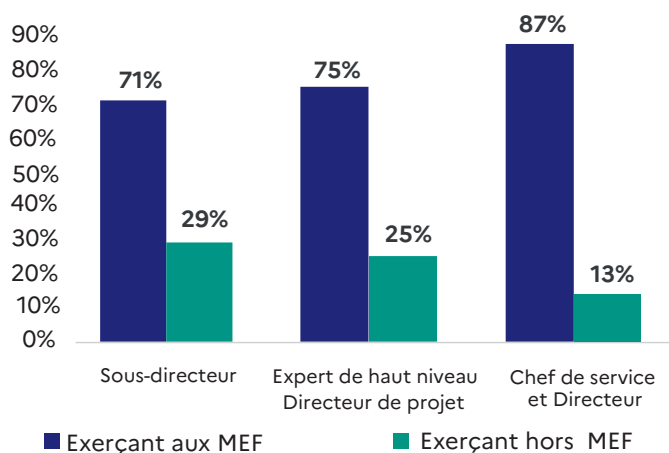
Les parcours professionnels

Être administrateur de l'État aux MEF, c'est l'opportunité de dérouler en administration centrale un parcours sur **des postes à responsabilités élevées (les MEF comptent 728 emplois fonctionnels supérieurs dont 249 emplois de direction d'administration centrale)**.

Depuis le 2 janvier 2020, date d'entrée en vigueur du décret n°2019-1594 relatif aux emplois de direction de l'État, **les conditions d'accès à ces derniers ont été modifiées**. Ainsi, les administrateurs de l'État doivent, en principe pour être nommés dans l'un des emplois de chef de service, sous-directeur, expert de haut niveau ou directeur de projet, justifier d'au moins « **6 années d'activités professionnelles diversifiées** les qualifiant particulièrement pour l'exercice de fonctions supérieures de direction, d'encadrement ou d'expertise ».

C'est aussi, pour ceux qui le souhaitent, avoir la possibilité de **rejoindre les réseaux**, en Île-de-France, dans les territoires ou à l'étranger en tant qu'administrateurs de l'État ou sur emploi de direction (**370 emplois fonctionnels supérieurs** dans le réseau de la DGFIP, **110 emplois fonctionnels supérieurs** dans le réseau de la DGDDI). C'est également s'ouvrir des perspectives d'évolution professionnelle vers d'autres ministères: 64 administrateurs de l'État issus des MEF occupent ainsi actuellement des emplois de direction dans d'autres ministères ou au sein d'opérateurs de l'État.

Répartition des administrateurs de l'État rattachés en gestion aux MEF par type d'emplois fonctionnels occupés



Le dispositif rénové de rémunération, corrélé aux responsabilités et aux résultats, est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023.

Une grille indiciaire commune depuis le 1^{er} janvier 2023

Une nouvelle grille de rémunération, harmonisée et transparente, est commune au corps des administrateurs de l'État et aux emplois fonctionnels supérieurs (directeurs d'administration centrale, inspecteurs généraux, contrôleurs généraux, préfets, ambassadeurs, emplois de direction des services déconcentrés, chefs de service et sous-directeurs...).

Cette grille structure le corps des administrateurs de l'État en trois grades comportant chacun une trentaine d'échelons :

- le premier grade s'échelonne de l'indice brut 571 à l'indice brut 1336;
- le deuxième grade s'échelonne de l'indice brut 808 à l'indice brut 1806;
- le troisième grade, créé à vide, culmine à l'indice brut 2074.

La rémunération est plus attractive, tant sur le plan indiciaire qu'indemnitaire, tout en étant adossée aux parcours réalisés et à l'importance des responsabilités assumées. L'expérience précédant l'entrée dans le corps est mieux prise en compte. L'évolution de la rémunération indiciaire est déterminée par le niveau de responsabilités. L'occupation d'un emploi supérieur permet ainsi de bénéficier « d'accélérateurs » qui se traduisent par un accès plus rapide à des niveaux de rémunération indiciaire plus élevés.

Un régime indemnitaire rénové depuis le 1^{er} janvier 2023

L'ensemble des administrateurs de l'État et des emplois supérieurs relèvent d'un régime indemnitaire composé d'une part mensuelle liée à l'exercice des fonctions et d'une part variable annuelle liée aux résultats.

Les règles applicables aux administrateurs de l'État, toutes administrations confondues, ont été harmonisées. La rémunération accessoire (IFSE) versée à la sortie de l'INSP est ainsi fixée à 34 000€ bruts annuels.

Les administrateurs ayant précédemment bénéficié d'une rémunération accessoire supérieure pourront toutefois conserver, après examen de leur situation, le montant précédemment versé en tout ou partie.

Le complément indemnitaire annuel (CIA) qui vise à valoriser les mérites et l'engagement professionnel, fait l'objet d'un versement annuel en une fraction non reconductible d'une année sur l'autre. Il pourra représenter jusqu'à 30% du montant global des primes et sera déterminé par le niveau d'atteinte des résultats collectifs et individuels fixés annuellement.

Cartographie des groupes de fonctions du RIFSEEP des administrateurs de l'État

Groupe 1 avec un niveau particulièrement élevé d'exposition	Groupe 2 avec un niveau élevé d'exposition	Groupe 3 avec un niveau intermédiaire d'exposition	Groupe 4 à faible niveau d'exposition
Adjoint à un directeur, à un chef de service, à un sous-directeur ou assimilé Responsable d'une structure directement rattachée à un directeur du fait de son niveau particulièrement élevé d'exposition Responsable d'une structure directement rattachée à un directeur du fait de son niveau particulièrement élevé d'exposition Responsable de département comptable ministériel (DCM) Directeur d'un établissement ou d'un service déconcentré ou assimilé⁽¹⁾ Adjoint d'un délégué du DGFIP			
Directeur ou adjoint au directeur d'un service à compétence nationale ou assimilé Directeur, directeur adjoint, chef ou conseiller de cabinet			
	Chef de bureau directement rattaché à un sous-directeur, à un chef de service ou assimilé Adjoint d'EHN de groupe II ou III Chef de service au sein d'un établissement ou d'un service déconcentré ou assimilé Comptable C+ et CS Adjoint (N°2bis) de chef de pôle de groupe 6 (DGFIP)		
		Adjoint au chef de bureau ou assimilé Adjoint à un chef de service au sein d'un établissement ou d'un service déconcentré ou assimilé Adjoint au Responsable régional de la politique immobilière de l'Etat (DGFIP) Responsable directionnel Risques et audit (DGFIP)	
			Postes ou fonctions occupés à la sortie d'INSP ou du TEAE Chargé d'études Rédacteur Autres emplois ne relevant pas du groupe 1, 2 ou 3
Chargé de mission ⁽²⁾			

⁽¹⁾ Ex. : Directeur d'établissement de services informatiques (ESI), Directeur de l'ENFiP.

⁽²⁾ Chargé de mission rattaché à un directeur d'administration centrale (groupe 1), à un chef de service ou sous-directeur (groupe 2 ou 3 selon niveau d'exposition), à un délégué du directeur général des finances publiques, à un directeur territorial, de projet, à un expert de haut niveau (groupe 3), à un chef de bureau (groupe 4).

**Les montants du CIA sont fixés dans la limite des plafonds réglementaires fixés,
par groupe de fonctions:**

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
15 750 €	14 300 €	12 800 €	11 350 €

**Rémunérations mensuelles servies aux administrateurs de l'État affectés aux MEF,
hors éléments liés à la situation personnelle et modulation indemnitaire annuelle,
au 1^{er} janvier 2025**

Échelon de classement dans le premier grade du corps des AE	Indice majoré	Indiciaire + indemnité de résidence 3 %	IFSE	Indemnité mensuelle de technicité	Total brut	Total net
AE 3 ^e échelon	582	2 951,01 €	2 833,33 €	106,76 €	5 891,11 €	4 932,32 €
AE 5 ^e échelon	668	3 387,07 €	2 833,33 €	106,76 €	6 327,17 €	5 275,59 €
AE 7 ^e échelon	746	3 782,57 €	2 833,33 €	106,76 €	6 722,66 €	5 586,94 €

De nouvelles évolutions du régime indemnitaire sont intervenues depuis le 1^{er} janvier 2025

À compter du 1^{er} janvier 2025, les administrateurs de l'État peuvent bénéficier d'une revalorisation de leur montant d'IFSE à l'occasion d'une mobilité à condition de répondre aux critères suivants :

- Accomplir cette mobilité au sens des lignes directrices de gestion interministérielles (LDGI) (mobilité géographique, fonctionnelle ou d'environnement professionnel) vers un poste de même niveau ou de niveau supérieur en termes de groupe de fonctions ;
- La durée passée sur le poste avant d'effectuer cette mobilité doit être supérieure à deux ans. Le taux de revalorisation appliqué fait l'objet d'une modulation en fonction de la durée passée sur le poste (si supérieure à 2 ans ou à 3 ans).

Il est à noter qu'en cas de mobilité vers un poste de groupe de niveau supérieur, il n'est pas nécessaire que la mobilité effectuée soit également une mobilité au sens des LDGI.

Ce nouveau régime rompt avec le précédent système en vertu duquel la progression de l'IFSE s'accomplissait de façon mécanique lors d'un changement d'échelon, de grade ou à l'occasion d'une prise de responsabilités managériales. Ainsi, ce sont les différentes étapes du parcours professionnel que vous allez construire qui seront susceptibles de permettre une revalorisation du niveau de l'IFSE versée.

Les postes proposés par les MEF

Promotion Paul-Émile Victor

Direction	AC ou SD	Intitulé du poste	Localisation
DG Trésor 8 postes	AC	Adjoint(e) au chef de bureau « marchés et produits d'assurance. Assurance-vie - Épargne retraite supplémentaire - Tutelle du régime additionnel de la fonction publique (ERAFP) » (ASSUR 1)	Paris
	AC	Adjoint(e) au chef de bureau « négociations européennes et internationales relatives au climat, notamment les COP » (TRECO 1)	Paris
	AC	Adjoint(e) au chef de bureau « synthèse des finances publiques – responsable de la synthèse » (FIPU 1)	Paris
	AC	Adjoint(e) au chef de bureau en charge des relations économiques et financières avec l'Afrique australe, des études transversales sur l'Afrique subsaharienne et appui à la Présidence française du G7 pour les enjeux africains (MULTIFIN 2)	Paris
	AC	Adjoint(e) au chef de bureau en charge du G7 et du G20 filière finances, membre de l'équipe Trésor pour la présidence française du G7 en 2026 (MULTIFIN 4)	Paris
	AC	Adjoint(e) au chef de bureau « droit des sociétés et gouvernance des entreprises » (FINENT3)	Paris
	AC	Adjoint(e) au chef de bureau financements directs transports (Europe-Afrique); négociations multilatérales (Arrangement OCDE) ; suivi des Fonds Ukraine (FININTER 2)	Paris
	AC	Adjoint(e) au chef de bureau États-Unis/Canada/ Relations Etats-Unis-Chine (REP 3)	Paris
DB 6 postes	AC	Adjoint(e) au chef du bureau des transports (4BT/ SD4)	Paris
	AC	Adjoint(e) au chef du bureau des collectivités locales (5BCL / SD5)	Paris
	AC	Adjoint(e) au chef du bureau de l'emploi et de la formation professionnelle (6BEFP)	Paris
	AC	Adjoint(e) au chef du bureau des comptes sociaux et de la santé (6BCS / SD6)	Paris
	AC	Adjoint(e) au chef du bureau de la culture, de la jeunesse et du sport (8BCJS / SD8)	Paris
	AC	Adjoint(e) au chef du bureau de l'économie, des finances et de l'Outre-mer (8BEFOM /SD8)	Paris

Les postes proposés par les MEF

Promotion Paul-Émile Victor

Direction	AC ou SD	Intitulé du poste	Localisation
SG 1 poste	AC	Chef(fe) de bureau Synthèse budgétaire (Service des achats et des finances)	Paris
DGE 6 postes	AC	Chef(fe) de projet « avenir de la filière automobile » à la sous-direction des matériels de transport, de la mécanique et de l'énergie (SDTME - Service de l'Industrie)	Paris
	AC	Chef(fe) de projet « chimie biosourcée et biotechnologies industrielles » à la sous-direction de la chimie, des matériaux et éco-industrie (SDCME - Service de l'Industrie)	Paris
	AC	Chef(fe) de projet « « Fabriqué en France » à la sous-direction de la politique industrielle (SDPI - Service de l'Industrie)	Paris
	AC	Chef(fe) de projet « politique européenne du numérique » à la sous-direction des communications électroniques et des postes (SDCEP- Service de l'économie numérique)	Paris
	AC	Chef(fe) de projet « politique spatiale – Filière satellitaire » à la sous-direction du spatial, de l'électronique et du logiciel (SDEL- Service de l'économie numérique)	Paris
	AC	Chef(fe) de projet « investissements étrangers en France et projets stratégiques » (Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques)	Paris
DGFIP 4 postes	AC	Adjoint(e) à la cheffe du bureau A « coordination et synthèse », responsable du pilotage de l'élaboration des projets de loi de finances (Direction de la législation fiscale - Bureau A - Coordination et synthèse)	Paris
	AC	Adjoint(e) au Directeur du projet facturation électronique (Service de la gestion fiscale- Direction de projet facturation électronique)	Paris
	SD	Adjoint(e) à la Directrice du pôle pilotage et ressources (Direction départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine)	Nanterre
	SD	Adjoint(e) à la Directrice du pôle Réseau, Expertise (Direction régionale des Finances publiques de la région Grand Est et du département du Bas-Rhin)	Strasbourg

Direction	AC ou SD	Intitulé du poste	Localisation
DGCCRF 1 poste	AC	Adjoint(e) au chef du bureau 6B « média, communications électroniques et marchés numériques », chef(fe) du pôle « secteur des marchés numériques »	Paris
DAJ 1 poste	AC	Adjoint(e) au chef du bureau du droit public général	Paris
MAPFPS (DGAFP) 1 poste	AC	Adjoint(e) au chef du département du cadre statutaire et du dialogue social	Paris
SGAE 1 poste	AC	Adjoint(e) à la cheffe du bureau concurrence et aides d'État	Paris

AC : administration centrale **SD** : service déconcentré

